



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Annexe 1 : Fiches diagnostic

Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans

Approuvé le 7 mars 2023

SOMMAIRE

1 DÉMOGRAPHIE.....	4	4 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES.....	31
Une croissance démographique continue portée par l'arrivée de nouveaux habitants 4		Un système économique polarisé par Riom	31
Des flux résidentiels de proximité soutenant la croissance démographique..... 7		Une faiblesse du foncier économique disponible	34
Une population jeune..... 8		Une économie dominée par la sphère présenteielle	35
... confrontée à un vieillissement progressif	9	Une vocation touristique à renforcer	39
De plus en plus de petits ménages	10	5 MOBILITÉS.....	42
2 HABITAT	11	Les motifs de déplacement.....	42
Un parc de logements en forte progression.....	11	Une bonne connexion au grand territoire	43
Une grande majorité de propriétaires occupants des maisons individuelles	14	Des alternatives à la voiture individuelles en cours de structuration	45
Une vacance concentrée dans les centres anciens	17	Un réseau de transports en commun récemment restructuré	47
Un parc locatif social sous pression	18	Un réseau de cheminements doux à compléter	49
Un parc ancien parfois dégradé.....	19	L'inventaire du stationnement	51
3 ACTIFS ET EMPLOIS.....	20	6 ÉQUIPEMENTS	52
Un équilibre entre vocation résidentielle et vocation économique	20	Équipements administratifs et de service public	52
Une hausse marquée du nombre d'emplois	22	Équipements de santé.....	54
Des migrations professionnelles structurées par la métropole de Clermont-Ferrand	23	Équipements éducatifs, scolaires et de petite enfance	55
Des actifs essentiellement employés et exerçant des professions intermédiaires ..	24	7/ COMMERCE.....	58
Des revenus globalement plus élevés que la moyenne départementale.....	28	Une armature commerciale de proximité fragilisée par l'offre des grandes surfaces	58
		8/ POLARITÉS.....	61
		Une structure du territoire multipolaire.....	61

1 DÉMOGRAPHIE

Les données présentées dans cette partie sont issues de l'INSEE (RGP 2015) et du Programme Local de l'Habitat de Riom Limagne et Volcans.

Une croissance démographique continue portée par l'arrivée de nouveaux habitants

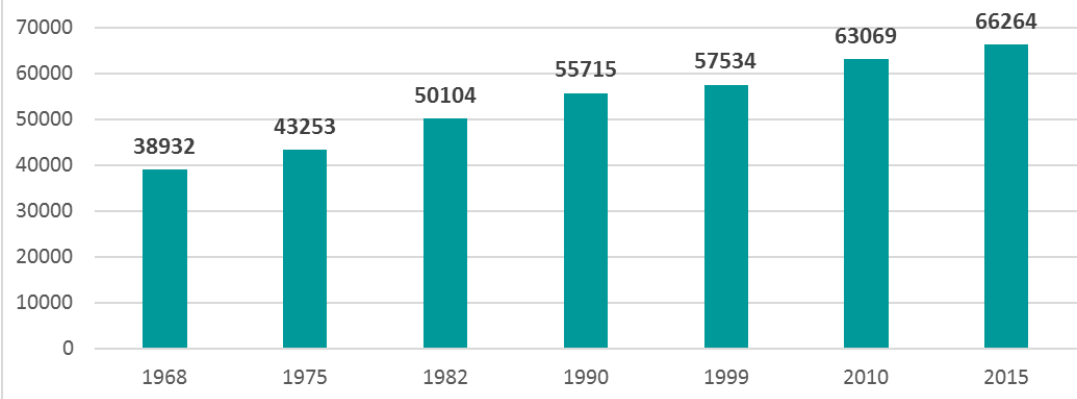
La Communauté d'Agglomération est attractive et connaît une croissance de sa population ininterrompue depuis 1968. Entre 2010 et 2015, le taux de croissance annuel moyen de la population est de 1 %. En 2015, le territoire compte 66 264 habitants. (En 2019, le territoire comptait 67 503 habitants.)

Bien qu'il ait connu une forte baisse dans les années 1990, le solde migratoire est historiquement le principal facteur de la croissance démographique. Sur la période 2010-2015, il participe à hauteur de 0,5% à cette croissance, contre 0,3% pour le solde naturel. (Sur la période 2013-2019, le solde migratoire est de 0,4%, et le solde naturel de 0,2%.)

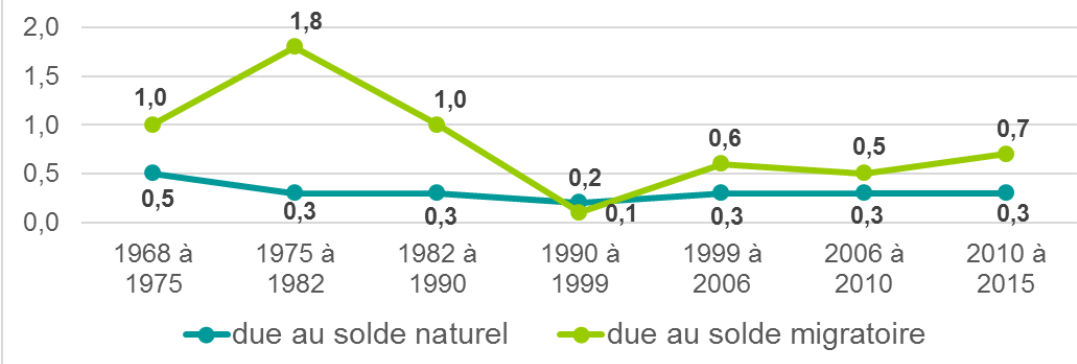
Sur cette même période, l'ancienne CC Limagne d'Ennezat connaît la plus forte croissance avec un taux annuel moyen de 1,65 %. L'ancienne CC Riom Communauté connaît également une croissance forte avec 1,12 %. A l'inverse, la population des communes de la faille (Volvic, Châtel-Guyon, Enval, Chanat-la-Mouteyre, Sayat) augmente peu avec un taux de 0,21 %.

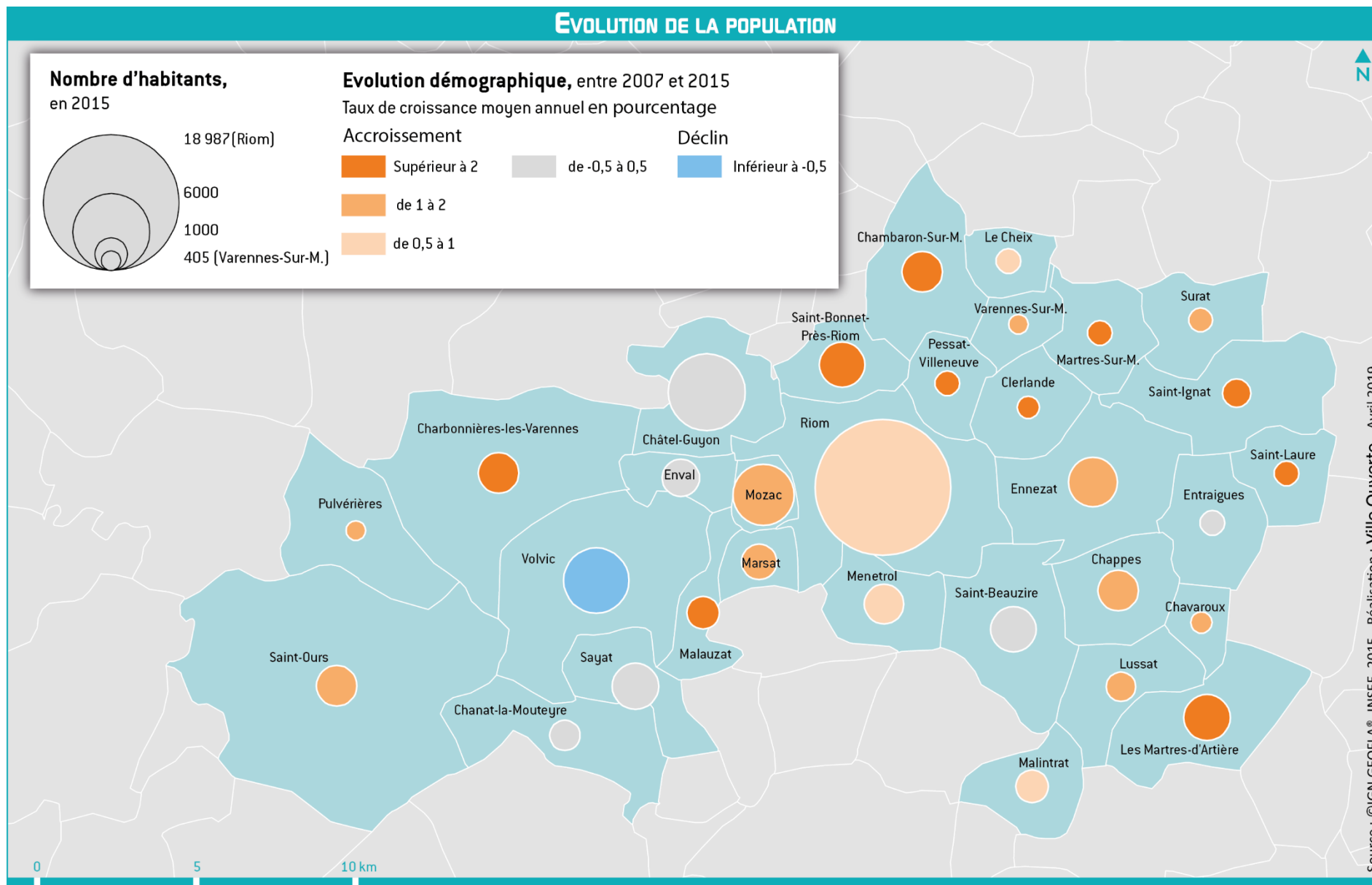
Volvic est le seul des trois pôles principaux à avoir perdu de la population entre 2010 et 2015. Les trois communes avec les plus forts taux de croissance sont Clerlande, Pessat-Villeneuve et Saint-Laure, toutes situées en Limagne, dont deux sont à proximité directe du pôle de vie d'Ennezat.

Evolution de la population



Evolution des facteurs de la croissance démographique





COMMUNE / EPCI	POPULATION EN 2007	POPULATION EN 2015	VAR. ANNUELLE MOY. ENTRE 2007 ET 2015	DUE AU SOLDE NATUREL	DUE AU SOLDE MIGRATOIRE
CHANAT-LA-MOUTEYRE	921	947	0,40	0,32	0,08
CHAPPEES	1 453	1 665	1,96	0,99	0,97
CHARBONNIERES-LES-VARENNES	1 438	1 685	2,29	0,91	1,39
CHATEL-GUYON	6 224	6 194	-0,07	0,07	-0,14
CHAVAROUX	426	473	1,50	0,99	0,50
LE CHEIX	603	634	0,73	-0,07	0,80
CLERLANDE	343	540	6,70	1,63	5,07
ENNEZAT	2 266	2 518	1,52	0,01	1,51
ENTRAIGUES	653	644	-0,19	0,59	-0,79
ENVAL	1 450	1 439	-0,11	0,42	-0,53
LUSSAT	842	920	1,27	0,60	0,67
MALAUZAT	967	1 128	2,22	0,86	1,37
MALINTRAT	1 035	1 096	0,83	0,39	0,44
MARSAT	1 196	1 283	1,01	0,36	0,65
LES MARTRES-D'ARTIERE	1 823	2 213	2,81	0,98	1,83
MARTRES-SUR-MORGE	521	656	3,34	0,35	2,99
MENETROL	1 564	1 627	0,57	0,48	0,09
CHAMBARON-SUR-MORGE	1 374	1 676	2,88	0,01	2,87
MOZAC	3 510	3 876	1,43	-0,01	1,44
PESSAT-VILLENEUVE	487	618	3,47	0,53	2,94
PULVERIERES	355	406	1,94	0,61	1,33
RIOM	18 040	18 987	0,73	0,33	0,41
SAINT-BEAUZIRE	2 073	2 102	0,20	0,65	-0,45
SAINT-BONNET-PRES-RIOM	1 809	2 124	2,32	0,68	1,64
SAINT-IGNAT	730	857	2,32	0,33	1,99
SAINT-LAURE	433	642	5,81	1,63	4,17
SAINT-OURS	1 540	1 675	1,21	0,30	0,90
SAYAT	2 270	2 252	-0,11	0,21	-0,33
SURAT	498	564	1,80	0,76	1,04
VARENNES-SUR-MORGE	373	405	1,17	0,33	0,83
VOLVIC	4 606	4 418	-0,59	0,40	-0,99
CA RIOM LIMAGNE ET VOLCANS	61 820	66 264	1,0	0,32	0,68
ANCIENNE CC VOLVIC SOURCES ET VOLCANS	17 354	17 577	0,18	0,29	-0,11
ANCIENNE CC LIMAGNE D'ENNEZAT	13 469	15 295	1,83	0,64	1,19
ANCIENNE CC RIOM COMMUNAUTE	30 998	33 392	1,07	0,23	0,84

Des flux résidentiels de proximité soutenant la croissance démographique

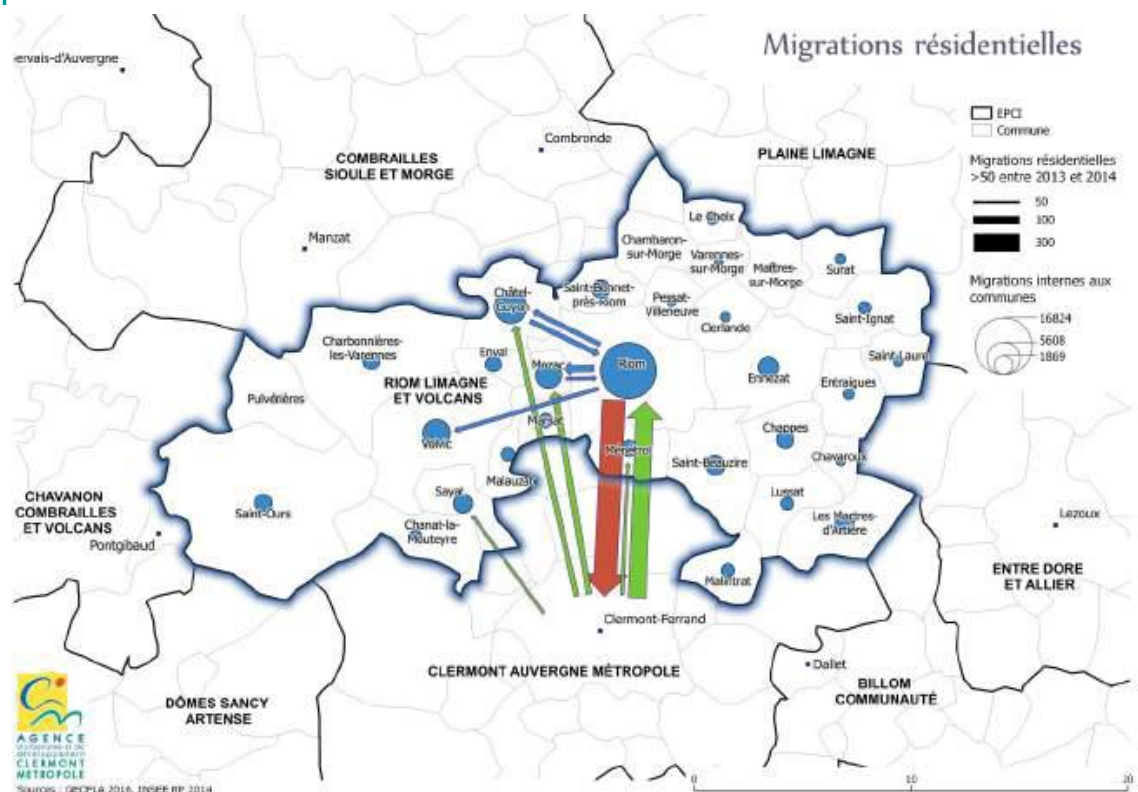
Du point de vue des flux résidentiels, Riom Limagne et Volcans gagne plus d'habitants qu'elle n'en perd : entre 2007 et 2015, le territoire gagne 3 633 habitants. *(Entre 2015 et 2019, le territoire gagne 1 239 habitants)*. Seuls 10% des habitants ont déménagé en 2015. *(En 2019, 11,7% des habitants ont déménagé.)* Une fois installés sur le territoire, la majorité des habitants sont stables dans leurs logements.

Pour ceux qui emménagent sur le territoire, 56% sont issus d'une commune du territoire, de la même commune (25%) ou d'une autre commune (19%). Les flux entre communes se concentrent entre les pôles principaux : Riom, Châtel-Guyon, Volvic. Parmi les habitants qui quittent le territoire, une grande majorité s'installe dans la métropole de Clermont.

Les nouveaux arrivants qui s'installent viennent pour 56% d'entre eux d'une commune extérieure au territoire. Ces personnes sont en majorité originaires de la métropole de Clermont (Clermont-Ferrand, Chamalières, Gerzat). Les autres sont souvent issus du Puy-de-Dôme (22%).

(En 2019, 26% des emménagements se sont fait au sein du territoire de RLV, et 74% des arrivants provenaient d'un autre territoire, dont 75% habitaient déjà dans le Puy-du-Dôme, et 33% dans la métropole clermontoise)

Riom et Saint-Beauzire attirent principalement des cadres ayant un emploi. Les nouveaux arrivants sont souvent des jeunes actifs et des couples avec enfants, qui s'installent principalement en Limagne et dans les communes de la faille. Les retraités qui arrivent sur le territoire s'installent plutôt dans les communes du cœur métropolitain ou dans les communes rurales de montagne.



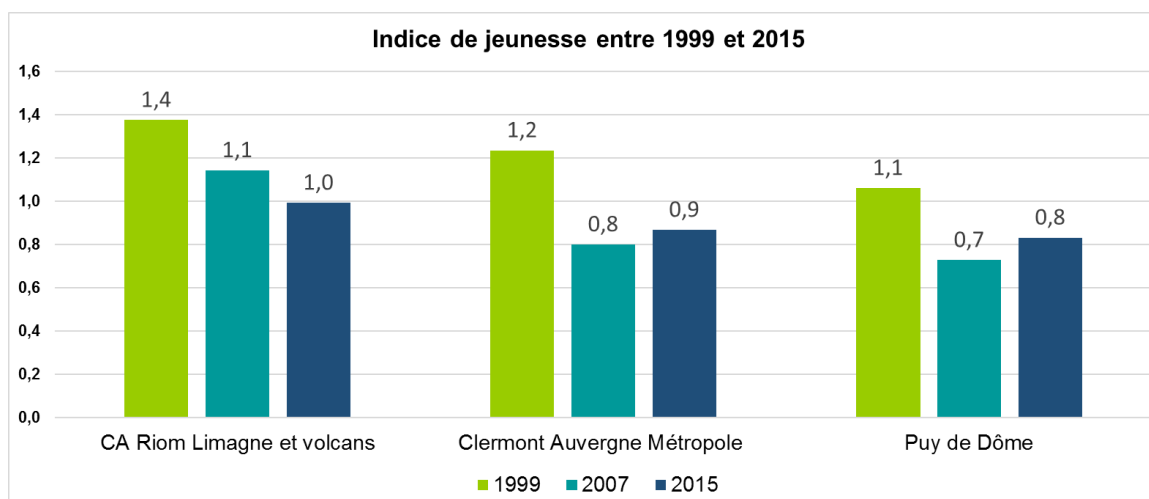
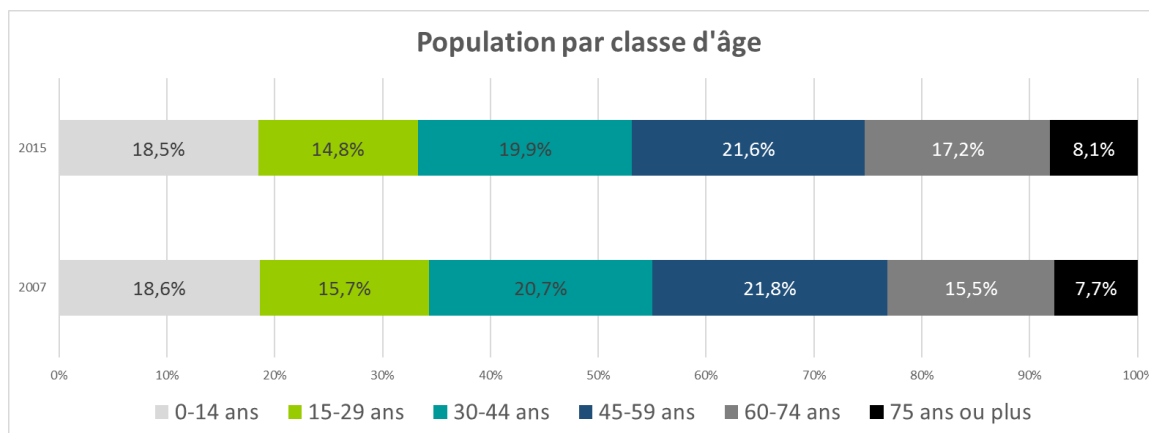
	Population 2015	%	%
Personnes stables dans leur logement	58 101	90%	-
Personne ayant emménagé	6 680	10%	100%
dans la même commune	1 673	-	25%
depuis une autre commune de RLV	1 293	-	19%
depuis une autre commune hors RLV	3 714	-	56%
Personne ayant déménagé	4 293	-	100%
vers une autre commune de RLV	1 293	-	30%
vers une autre commune hors RLV	3 000	-	70%

Une population jeune...

L'indice de jeunesse de la Communauté d'Agglomération est de 1, cela signifie que les moins de 20 ans sont aussi nombreux que les plus de 60 ans. Cet indice est supérieur à celui de Clermont Métropole, où les plus de 60 ans sont plus nombreux que les moins de 20 ans. Cet indice est plus élevé en Limagne et dans les communes périphériques du cœur d'agglomération, où les ménages sont souvent des familles.

Seules 10 communes de Riom Limagne et Volcans comptent davantage de plus de 60 ans que de moins de 20 ans.

La part des 15-29 ans est plus faible sur le territoire (14,8 %) qu'aux échelles départementales (17,9 %) et métropolitaines (23,5 %). *(En 2019, la part était de 14,7% sur le territoire de RLV, 17,9% dans le Puy-de-Dôme, et de 23,5% dans la Métropole de Clermont Auvergne.)*



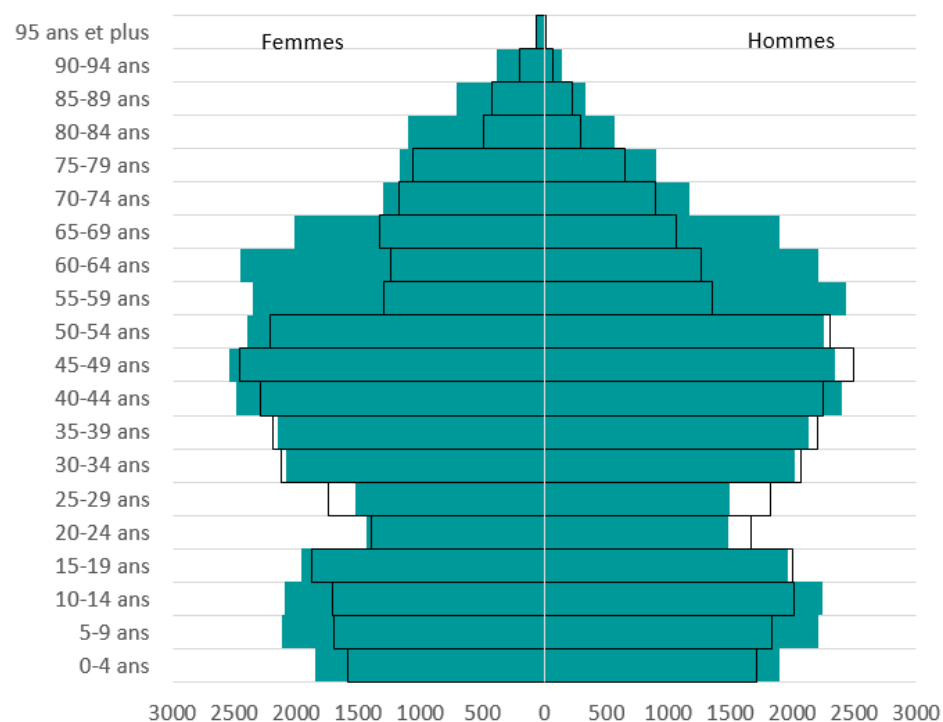
... confrontée à un vieillissement progressif

L'indice de jeunesse de Riom Limagne et Volcans n'a cessé de baisser depuis 1999 où il était de 1,4. En 2007, il n'était plus que de 1,1 avant de tomber à 1 en 2015. *(En 2019, l'indice de jeunesse était de 0,9.)*

L'étude comparative des pyramides des âges de 1999 et 2015 montre le vieillissement de la population déjà réalisé avec l'élargissement de la partie supérieure de la pyramide entre 1999 et 2015.

Le vieillissement de la population va s'accroître dans les prochaines années. Alors que les plus de 60 ans représentent 25% de la population en 2016, ils seront 31% en 2030. Les plus de 75 ans représentent 8,1% de la population en 2016, ils seront 14% en 2030. *(En 2019, 26,3% de la population avait plus de 60 ans, et 8,3% de la population avait plus de 75 ans.)*

STRUCTURE COMPARÉE PAR ÂGE ET SEXE DE LA
POPULATION DE RIOM LIMAGNE ET VOLCANS EN
1999 ET 2015 (INSEE)



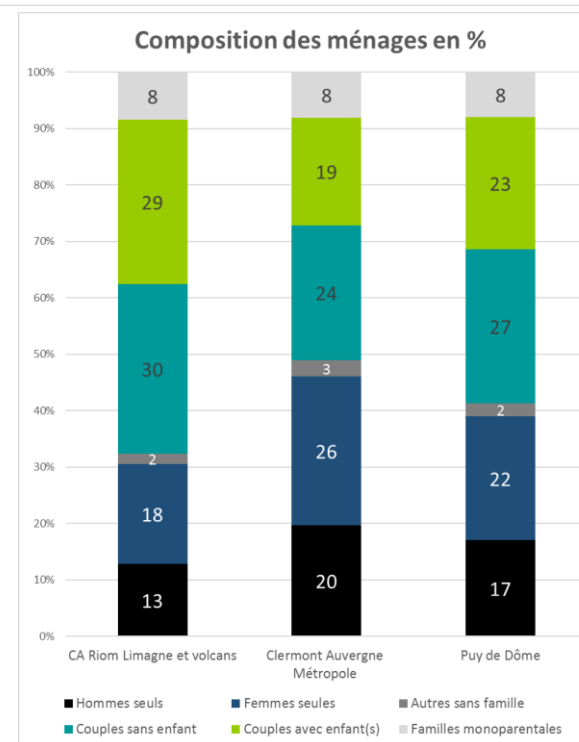
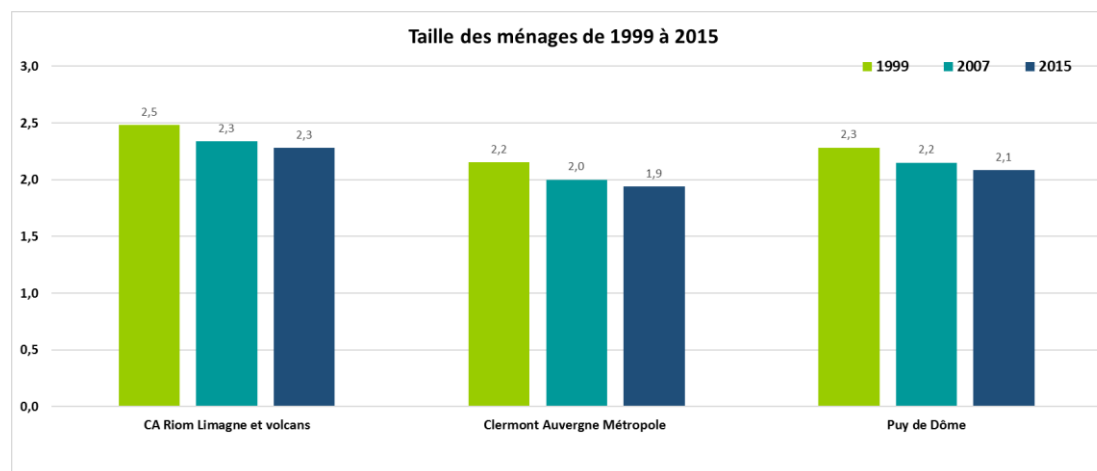
De plus en plus de petits ménages

La taille moyenne des ménages est de 2,3 en 2015 sur le territoire de Riom Limagne et Volcans. Les ménages du territoire sont relativement plus grands que dans la métropole clermontoise (1,9) ou dans le département (2,1). *(En 2019, la taille des ménages était de 2,24 sur le territoire de RLV, de 1,93 dans la métropole clermontoise, et de 2 dans le département.)*

Les ménages sont principalement composés de couples sans enfants (30%) (2019 : 29,8%) et de couples avec enfants (29%) (2019 : 28,3%). Ces proportions sont supérieures pour Riom Limagne et Volcans comparativement à Clermont métropole ou au Puy-de-Dôme. A l'inverse, les personnes seules sont moins nombreuses sur le territoire (31%) (2019 : 31,9%) que dans ces territoires de référence (46% et 39%) (2019 : 47,2% et 40,2). Ces données confirment la présence de nombreuses familles sur le territoire.

A l'image de la tendance nationale, la taille des ménages diminue depuis 1999 où elle était de 2,5. Cette dynamique, le desserrement des ménages, s'explique par l'évolution des modes de vie (mise en couple tardive, séparations) et par le vieillissement de la population.

Les proportions des ménages d'une seule personne et des familles monoparentales ont tendance à fortement augmenter. Sur la dernière période, le nombre de ménages d'une personne a connu une augmentation de 15% et de familles monoparentales une augmentation de 14%. Ainsi en 2015, 39% des ménages sont des personnes seules ou des familles monoparentales. *(En 2019, 40,7% des ménages sont des personnes seules (31,9%) ou des familles monoparentales (8,8%))*



2 HABITAT

Les données présentées dans cette partie sont issues de l'INSEE (RGP 2015) et du Programme Local de l'Habitat de Riom Limagne et Volcans.

Un parc de logements en forte progression

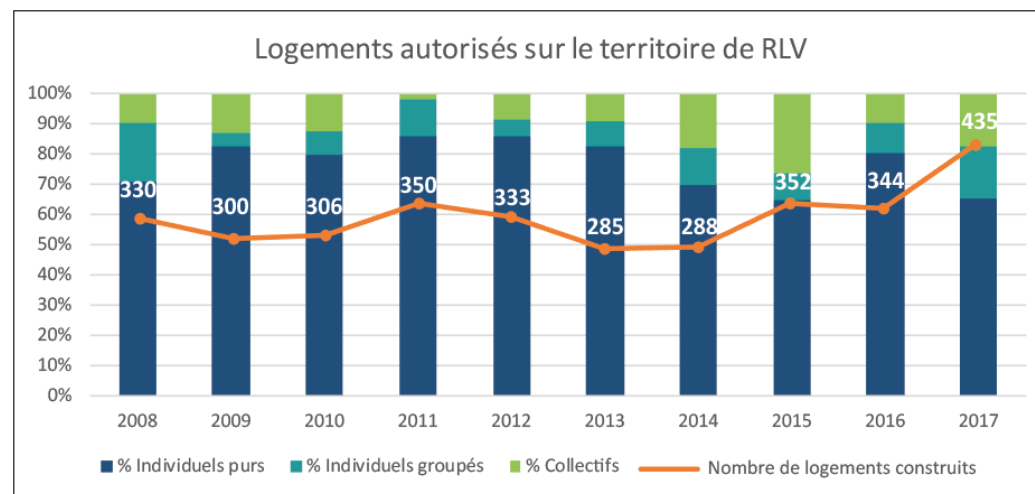
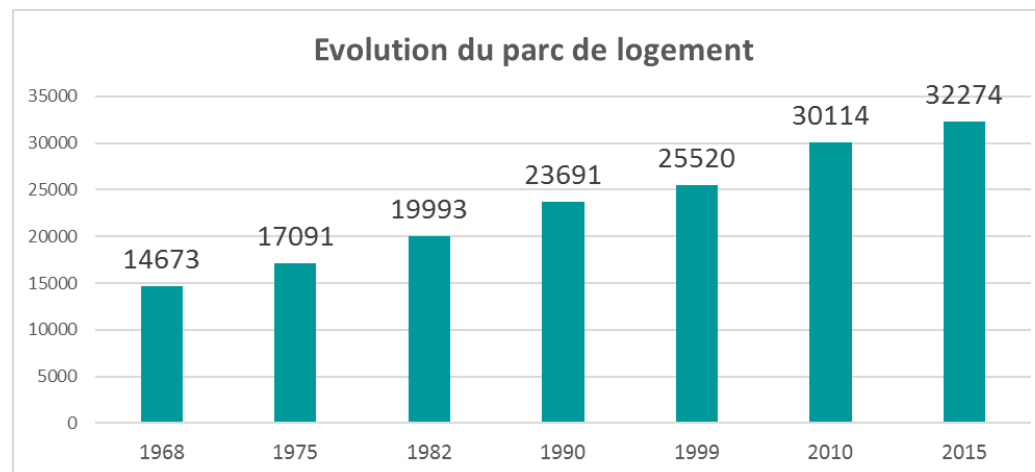
Depuis 1968, le nombre de logements sur le territoire est en constante progression. Sur la dernière période, entre 1999 et 2015, le parc de logements a progressé de 26,4 %. *(Sur la période entre 1999 et 2019, le parc de logements a progressé de 31,04%.)*

La dynamique de construction est positive avec en moyenne chaque année 332 logements construits entre 2008 et 2017. Les communes du cœur métropolitain produisent peu de logements contrairement aux communes de Limagne qui sont dans une logique de fort développement.

Parmi ces nouveaux logements construits, 87% sont des maisons individuelles et seuls 13% des logements collectifs.

Cette forte dynamique de constructions neuves, en majorité des maisons individuelles est donc fortement consommatrice de foncier.

(En 2019, le parc de logement comprenant 33 442 logements)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS

Nombre de logements en 2015

10134 (Riom)
4000
1000
179 (Surat)

Évolution du nombre de logements entre 2007 et 2015 en pourcentage

Couleur	Pourcentage
Blanc	Moins de 5
Jaune pâle	de 5 à 12
Jaune	de 12 à 20
Orange	de 20 à 30
Rouge	Plus de 30

Source : ©IGN GEOFLA®, INSEE, 2015 - Réalisation : Ville Ouverte - Avril 2019

COMMUNE / EPCI	LOGEMENTS EN 2007	LOGEMENTS EN 2015	TAUX DE VARIATION 2007-2015 (%)
CHANAT-LA-MOUTEYRE	384	420	9,6
CHAPPES	567	666	17,4
CHARBONNIERES-LES-VARENNES	702	785	11,8
CHATEL-GUYON	3 698	3 957	7,0
CHAVAROUX	175	193	9,9
LE CHEIX	263	305	15,9
CLERLANDE	156	239	53,4
ENNEZAT	971	1 037	6,7
ENTRAIGUES	263	286	8,8
ENVAL	539	611	13,3
LUSSAT	386	422	9,2
MALAUZAT	379	476	25,7
MALINTRAT	459	482	5,2
MARSAT	523	605	15,6
LES MARTRES-D'ARTIERE	712	865	21,5
MARTRES-SUR-MORGE	251	297	18,5
MENETROL	632	717	13,4
CHAMBARON-SUR-MORGE	536	663	23,6
MOZAC	1 478	1 750	18,4
PESSAT-VILLENEUVE	197	243	23,5
PULVERIERES	193	205	6,1
RIOM	9 086	10 134	11,5
SAINT-BEAUZIRE	854	876	2,6
SAINT-BONNET-PRES-RIOM	761	936	22,9
SAINT-IGNAT	335	413	23,2
SAINT-LAURE	181	263	45,5
SAINT-OURS	821	855	4,2
SAYAT	1 006	1 070	6,3
SURAT	214	249	16,2
VARENNES-SUR-MORGE	162	179	10,4
VOLVIC	1 956	2 075	6,0
CA RIOM LIMAGNE ET VOLCANS	28 841	32 274	11,9
CC VOLVIC SOURCES ET VOLCANS	8 760	9 367	6,9
CC LIMAGNE D'ENNEZAT	5 687	6 467	13,7
CC RIOM-COMMUNAUTE	14 394	16 440	14,2

Une grande majorité de propriétaires occupants des maisons individuelles

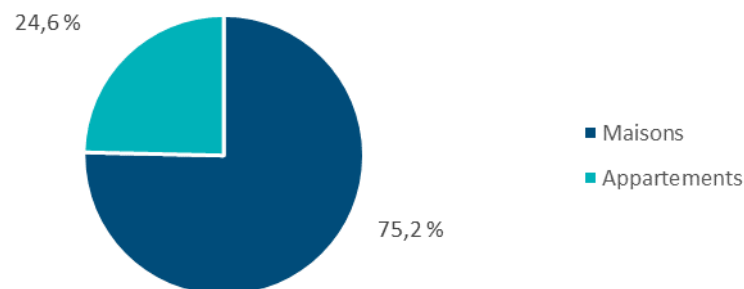
La majorité des ménages habitant le territoire sont des propriétaires occupant leur logement (70 %) (2019 : 71,2%). La part des locataires est non négligeable avec 20 % (2019 : 19,1%) des ménages locataires du parc privé et 8 % (2019 : 8,1%) locataires du parc social.

Caractéristique des territoires ruraux et périurbains qui composent le territoire, 75,2 % des logements de Riom Limagne et Volcans sont des maisons. Les appartements représentent néanmoins 24,6 %, répartis dans le cœur métropolitain et dans les pôles de vie. La taille des logements est relativement importante sur le territoire avec 4,4 pièces en moyenne par résidence principale (contre 3,6 pour Clermont Métropole et 4,1 au niveau départemental).

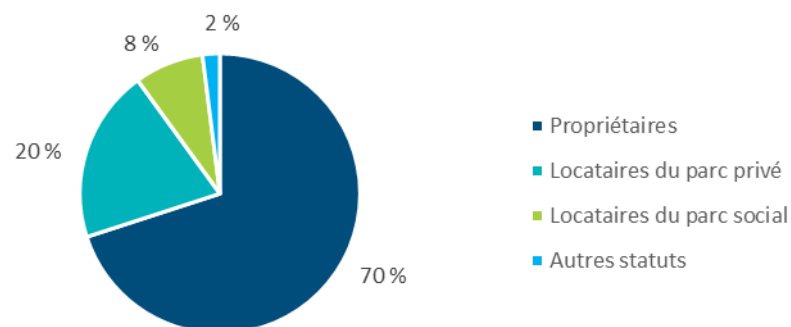
(En 2019, 75,3% du parc de logements correspondait à des maisons, et 24,4% à des appartements. Le nombre de pièce moyen par ménage est de 4,5 sur le territoire de RLV, 3,6 dans la métropole clermontoise et 4,1 dans le Puy-de-Dôme)

Dans les communes périurbaines, les propriétaires occupants représentent souvent 80 % des ménages. Seules les villes offrent une relative mixité du marché immobilier. A Riom par exemple, la moitié du parc est composée de propriétaires occupants, 30 % de logements locatifs privés et 20 % de locatifs publics. Le parc locatif public est très localisé, 75 % (2019 : 71%) de ses logements sont à Riom, et il est axé sur le logement familial.

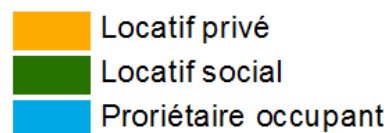
RÉPARTITION DES LOGEMENTS SELON LA FORME URBAINE AU SEIN DE RLV (INSEE 2015)



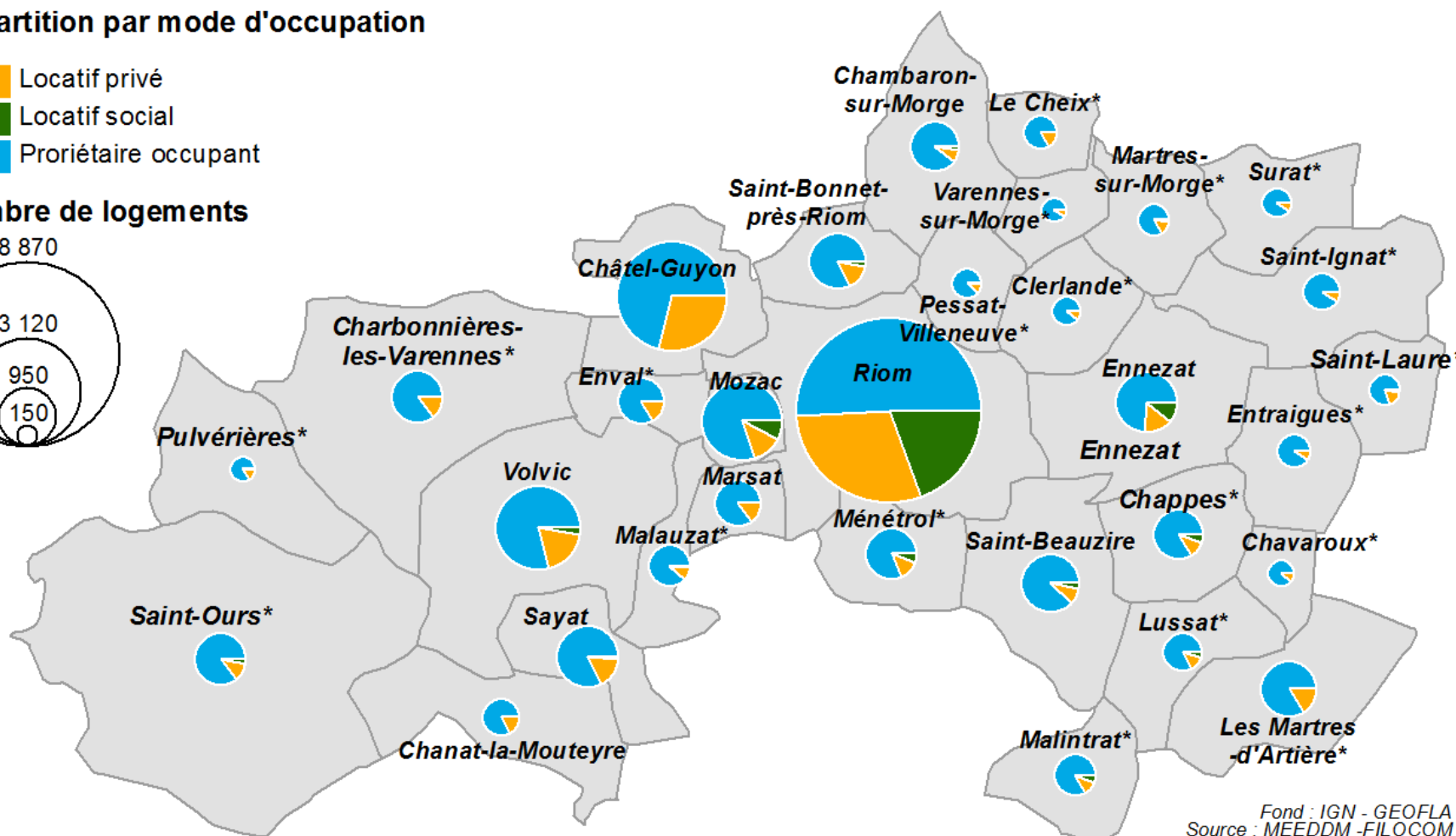
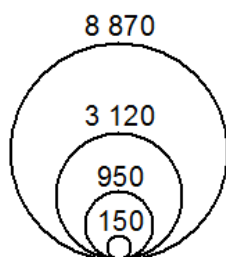
RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LE STATUT D'OCCUPATION EN 2015 AU SEIN DE RLV (FILOCOM)



Répartition par mode d'occupation



Nombre de logements



* Estimation de la répartition des logements locatif

Fond : IGN - GEOFLA
Source : MEEDDM - FILOCOM
d'après DGI - 2015

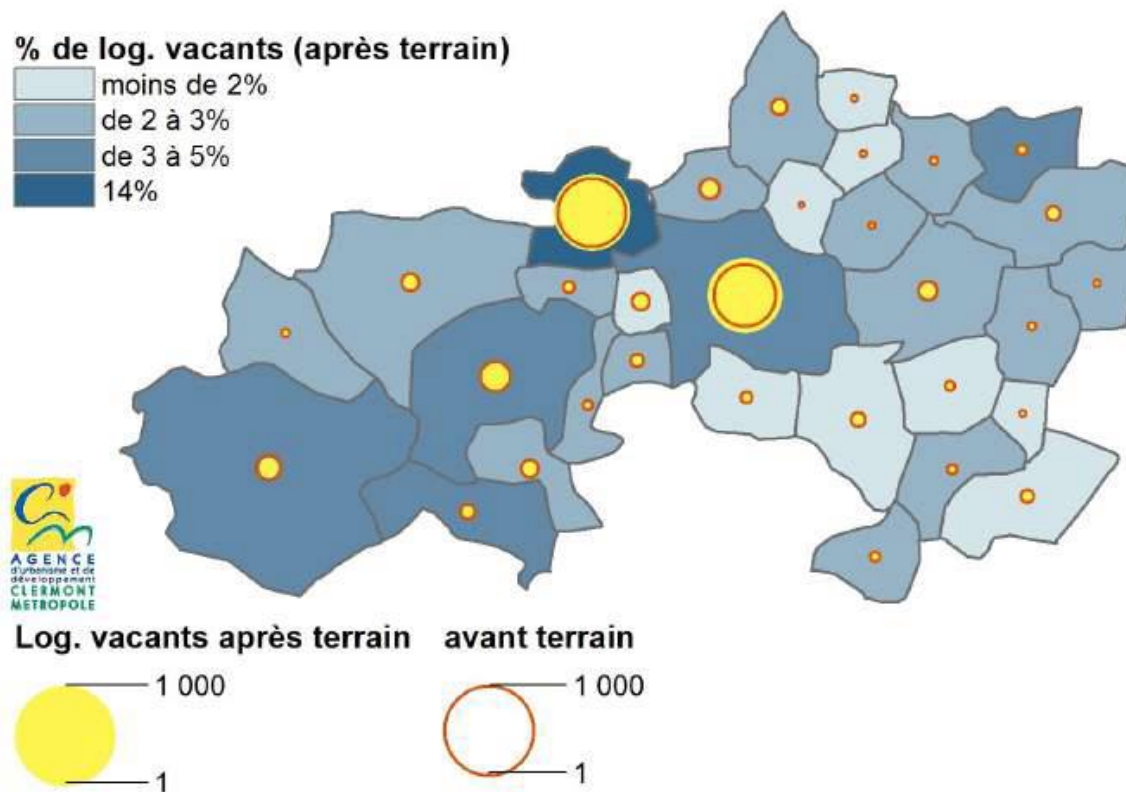
COMMUNE / EPCI	PART DES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2015	PART DES RÉSIDENCES SECONDAIRES EN 2015	PART DES LOGEMENTS VACANTS EN 2015
CHANAT-LA-MOUTEYRE	87%	6%	8%
CHAPPES	95%	1%	4%
CHARBONNIERES-LES-VARENNES	87%	4%	9%
CHATEL-GUYON	73%	14%	13%
CHAVAROUX	90%	0%	10%
LE CHEIX	92%	1%	7%
CLERLANDE	85%	3%	12%
ENNEZAT	94%	1%	5%
ENTRAIGUES	92%	2%	7%
ENVAL	91%	2%	7%
LUSSAT	91%	2%	7%
MALAUZAT	93%	1%	6%
MALINTRAT	93%	1%	6%
MARSAT	92%	1%	7%
LES MARTRES-D'ARTIERE	94%	1%	6%
MARTRES-SUR-MORGE	90%	4%	5%
MENETROL	94%	1%	5%
CHAMBARON-SUR-MORGE	91%	2%	7%
MOZAC	91%	1%	8%
PESSAT-VILLENEUVE	91%	3%	6%
PULVERIERES	81%	13%	6%
RIOM	89%	2%	9%
SAINT-BEAUZIRE	95%	0%	4%
SAINT-BONNET-PRES-RIOM	88%	2%	10%
SAINT-IGNAT	86%	4%	9%
SAINT-LAURE	92%	1%	8%
SAINT-OURS	79%	11%	10%
SAYAT	91%	2%	7%
SURAT	90%	2%	8%
VARENNES-SUR-MORGE	88%	6%	6%
VOLVIC	84%	2%	14%
CA RIOM LIMAGNE ET VOLCANS	88%	4%	9%
CC VOLVIC SOURCES ET VOLCANS	80%	9%	11%
CC LIMAGNE D'ENNEZAT	92%	2%	6%
CC RIOM-COMMUNAUTE	90%	1%	8%

Une vacance concentrée dans les centres anciens

Le territoire de Riom Limagne et Volcans présente un taux de vacance faible, égal à 4,7 %, avec 1 532 logements vacants. L'ancienne Communauté de Communes Volvic Sources et Volcans présente le taux le plus élevé de 8,1 % contre 3,9 % pour l'ex Riom Communauté et 2 % pour l'ex Communauté de Communes Limagne d'Ennezat.

La vacance est importante principalement dans les centres anciens où le taux de vacance peut atteindre 15 % alors qu'il se limite à 2 % sur le reste de la commune. Châtel-Guyon est la commune où l'on compte le plus de logements vacants : 566, pour un taux de 14 %. La majorité des autres communes ont des taux compris entre 3 et 5 %. Au Sud du territoire, à proximité de la métropole, le marché étant tendu, la vacance est inférieure à 2 %.

40 % des logements vacants le sont depuis 3 à 10 ans et 26 % depuis plus de dix ans. Cette vacance de longue durée renvoie à une inadéquation de l'offre à la demande. Ces logements sont vides car trop petits, mal équipés, ne répondant plus aux standards actuels. Leur remise en état peut nécessiter des investissements conséquents. De plus, 43 % des logements vacants appartiennent à un propriétaire de plus de 65 ans, une population âgée pas forcément encline à réaliser des travaux.



Un parc locatif social sous pression

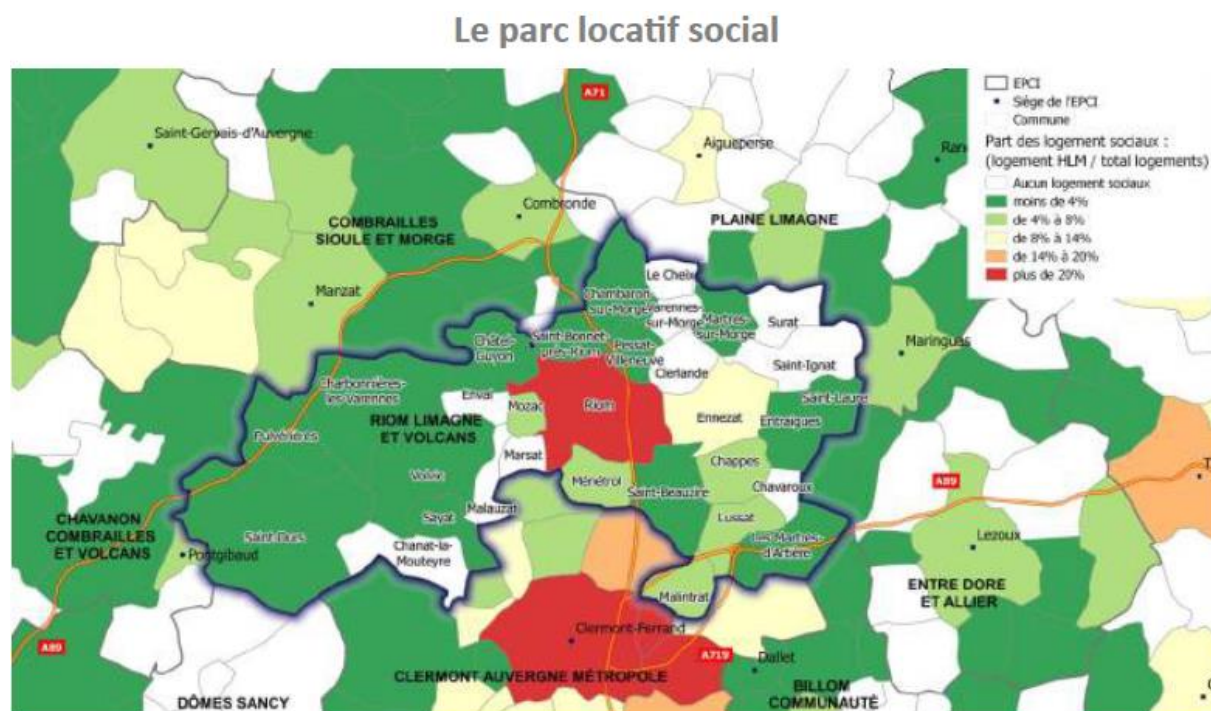
Le territoire compte 2 300 logements locatifs sociaux soit 8 % du parc de logements. Entre 2009 et 2015, ce parc locatif social a progressé de 27 %. Si 81 % des logements sociaux sont des appartements, la tendance actuelle est à un rééquilibrage avec une production plus importante de logements individuels pour lesquels la demande est forte.

Les besoins en logements sociaux se maintiennent. 53 % des occupants du parc social ont des revenus inférieurs à 60 % du plafond d'accès au logement social.

Les taux de logements sociaux sont très variables selon les communes, Riom étant à 20 % quand 25 communes ont un taux inférieur à 4 %, voire nul. La répartition spatiale des logements sociaux n'est pas toujours cohérente avec les besoins. Pour illustration, la Limagne propose moins de 270 logements sociaux quand elle héberge 530 familles monoparentales.

La pression sur le logement social est forte, au 31 décembre 2017, 1 488 demandes en logements sociaux étaient recensées sur Riom Limagne et Volcans, pour 337 attributions. La Communauté d'Agglomération a un indice de pression sur le parc locatif social de 4,4, c'est plus que celui de la métropole clermontoise : 4,1. Les communes avec les pressions les plus fortes sont Volvic (56 demandes, 5 attributions), Sayat (20 pour 2), Chappes (22 pour 2) et Malintrat (20 pour 1).

PARC LOCATIF SOCIAL DANS LES COMMUNES SRU	RIOM	MOZAC	CHÂTEL-GUYON	VOLVIC
PUBLIC	1 804	161	50	53
PRIVÉ CONVENTIONNÉ	57	1	41	13
TAUX DE LOGEMENT SOCIAL	20,2 %	9,6 %	2,9 %	n.c



Source : FILOCOM 2015

Un parc ancien parfois dégradé

Le parc de logements du territoire est relativement ancien avec 47% des résidences principales qui datent d'avant 1975 et les premières réglementations thermiques. Seuls 6% des logements actuels ont été construits après 2010.

(En 2019, 36% des résidences principales dataient d'avant 1975, et 5% des logements actuels ont été construits après 2013.

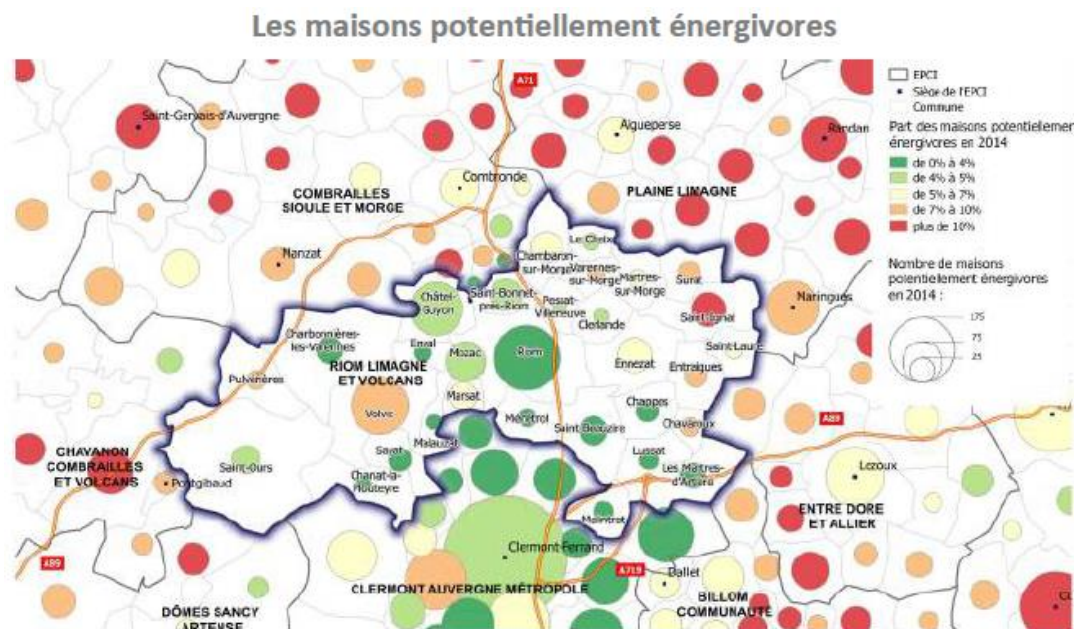
Sur le territoire, près de 1 100 logements sont potentiellement énérgivores (de plus de 100 m², construites avant 1970 et chauffées au fuel ou à l'électricité), soit 3% des logements.

Le parc privé potentiellement indigne (de qualité médiocre voire dégradé et habités par des ménages à bas revenus) se concentre à Riom (36%), à Châtel-Guyon (16%) et à Volvic (10%).

Une étude du parc potentiellement indigne du département basée sur une approche statistique, a recensé 12 390 logements concernés soit 4,6% des résidences principales privées.

Les difficultés techniques et financières pour réaliser ces travaux pourraient rendre ce parc de moins en moins compétitif face à des constructions neuves livrées « clé en main » et aux normes de la RT2012.

Plusieurs outils sont déjà en place pour venir en aide aux propriétaires pour l'amélioration de leurs logements : une OPAH-RU (opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain) à Volvic, Enval, Châtel-Guyon, Mozac et Riom ; les autres communes sont concernées par un PIG (programme d'intérêt général).



Maison potentiellement énérgivores :

Source : INSEE – RP 2014

Maisons de plus de 100 m² construites avant 1970, et chauffées au fuel ou à l'électricité

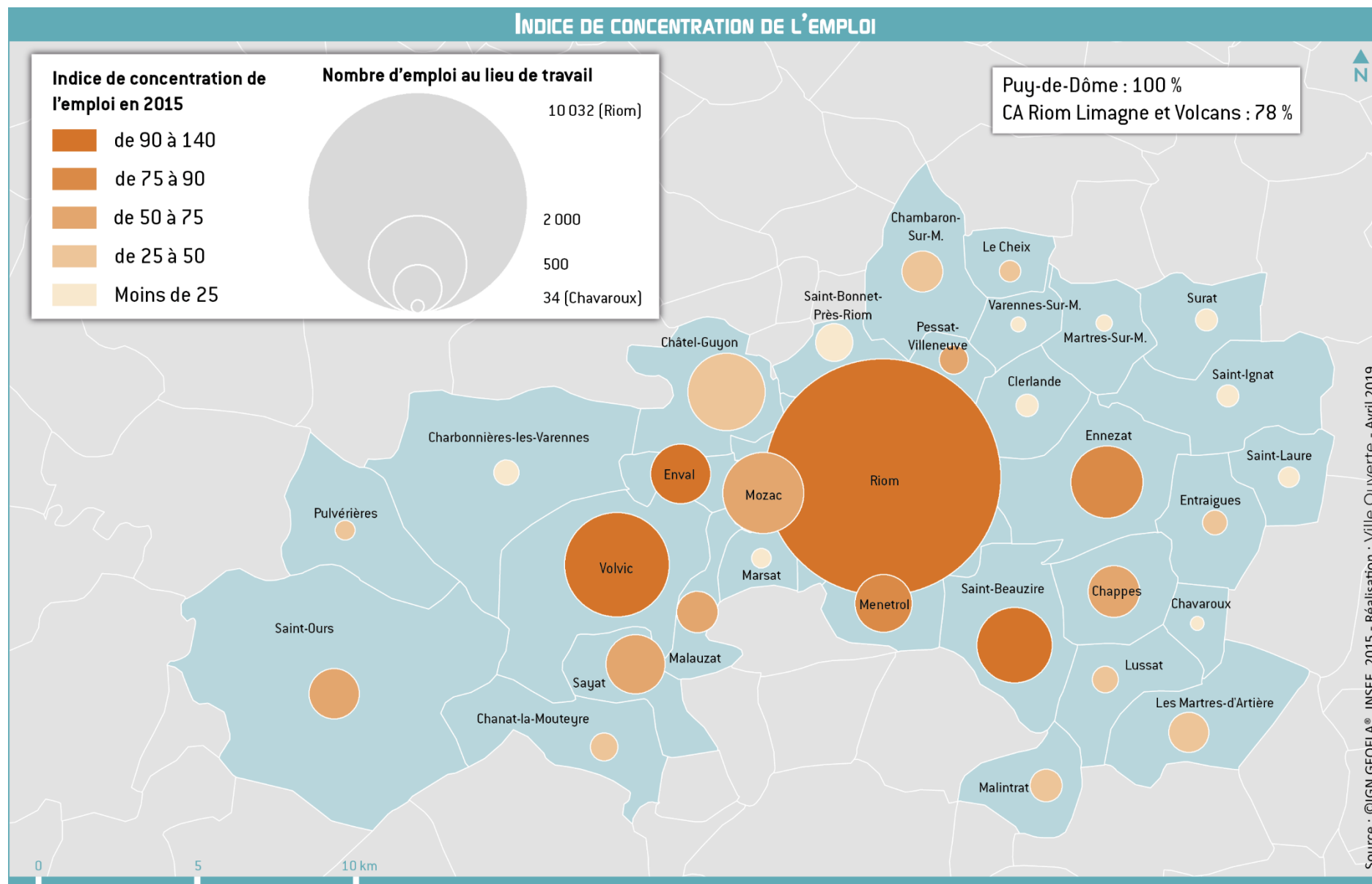
3 ACTIFS ET EMPLOIS

Un équilibre entre vocation résidentielle et vocation économique

L'indice de concentration de l'emploi est de 78%, cela signifie que pour 100 actifs, il existe 78 emplois sur le territoire. *(En 2019 : l'indicateur de concentration d'emploi était de 77,9%)*. Cet indice témoigne d'un relatif équilibre entre la vocation résidentielle et la vocation économique du territoire. Il est logiquement moins élevé que celui de la métropole clermontoise (136%) qui concentre de nombreuses entreprises. Hors métropole, il est le plus élevé du territoire du Grand Clermont : l'indice de Billom Communauté est de 40 % et celui de Mond'Arverne Communauté de 41 %.

A l'intérieur du territoire, l'indice de concentration de l'emploi est plus élevé dans les communes de l'ancienne Riom Communauté (103%), notamment du fait de l'importance du nombre d'emplois à Riom (environ 10 000, soit la moitié des emplois du territoire). Les communes des deux autres anciennes Communauté de Communes ont une vocation résidentielle nettement plus marquée avec un indice de concentration de l'emploi de 59% pour Volvic Sources et Volcans et de 51% pour Limagne d'Ennezat.

	INDICE DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI 2015
ANCIENNE CC VOLVIC SOURCES ET VOLCANS	59 %
ANCIENNE CC LIMAGNE D'ENNEZAT	51 %
ANCIENNE CC RIOM COMMUNAUTE	103 %
CA RIOM LIMAGNE ET VOLCANS	78 %
CC BILLOM COMMUNAUTE	40%
CC MOND'ARVERNE COMMUNAUTE	41%
CLERMONT AUVERGNE METROPOLE	136%
PUY-DE-DOME	100 %



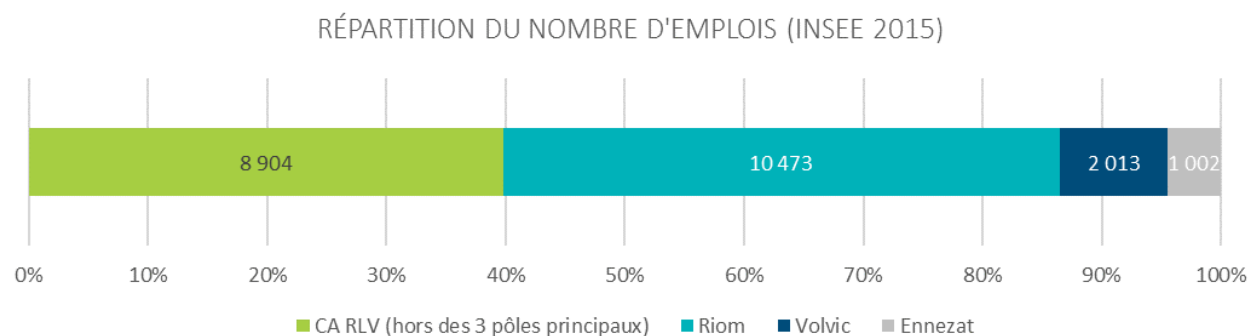
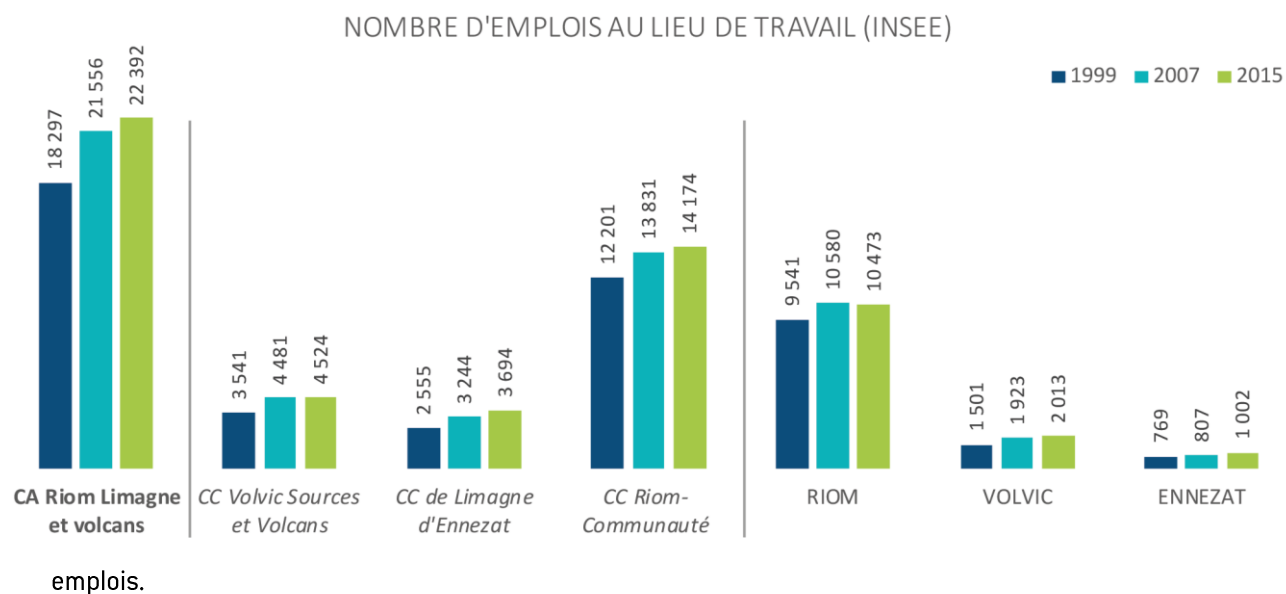
Une hausse marquée du nombre d'emplois

La Communauté d'Agglomération concentre 22 392 emplois en 2015 (2019 : 22 658 emplois). Entre 1999 et 2015, le nombre d'emplois est en hausse sur l'ensemble du territoire avec 22 % d'emplois en plus. L'ancienne Communauté de Communes Limagne d'Ennezat connaît la hausse la plus forte sur cette période avec une augmentation de 45 %.

En 2015, il y a 28 434 actifs occupés de 15 à 64 ans (2019 : 28 771). Sur la même période, le nombre de personnes actives occupées au sein de RLV a connu une hausse de 15 %.

Les trois pôles principaux de l'armature urbaine du territoire (Riom, Volvic et Ennezat) concentrent 60 % des emplois du territoire. Le reste des emplois, 40 %, se situe en dehors de ces trois pôles principaux, c'est-à-dire au sein des pôles d'activités définis à travers

l'armature urbaine regroupent la majeure partie de ces

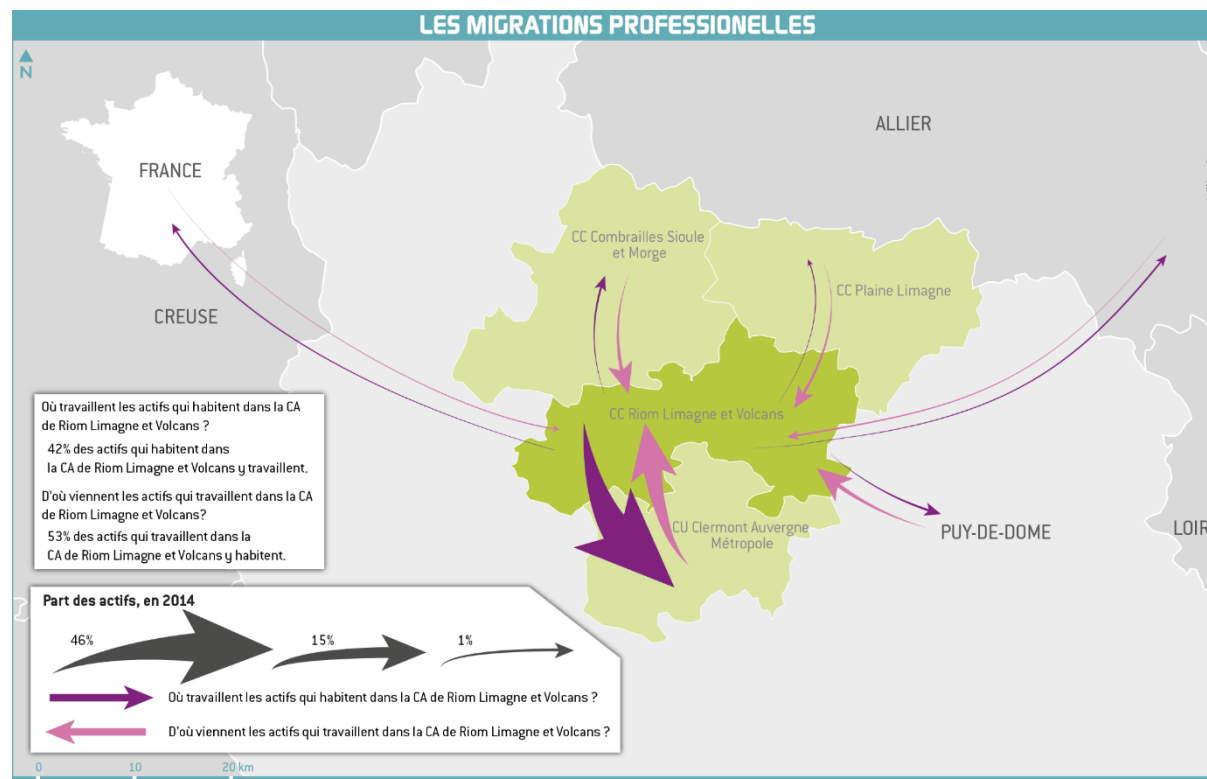


Des migrations professionnelles structurées par la métropole de Clermont-Ferrand

Les flux domicile-travail se caractérisent par une forte attractivité de Clermont Auvergne Métropole : en 2014, 42 % des actifs habitant la Communauté d'Agglomération y travaillent.

[En 2019 21% des actifs travaillant sur le territoire de RLV habitent dans la métropole clermontoise, et 49% des actifs habitant sur le territoire de RLV travaillent dans la métropole clermontoise]

	Où vont travailler les habitants de la CA ?	Où habitent les personnes qui travaillent dans la CA ?
CA Riom Limagne et Volcans	42 %	53 %
Clermont métropole	46 %	26 %
CC Combrailles Sioule et Morge	3 %	6 %
CC Plaine Limagne	1 %	4 %
Département du Puy-de-Dôme (63)	3 %	7 %
Département Allier (03)	2 %	2 %
France	2 %	1 %



Des actifs essentiellement employés et exerçant des professions intermédiaires

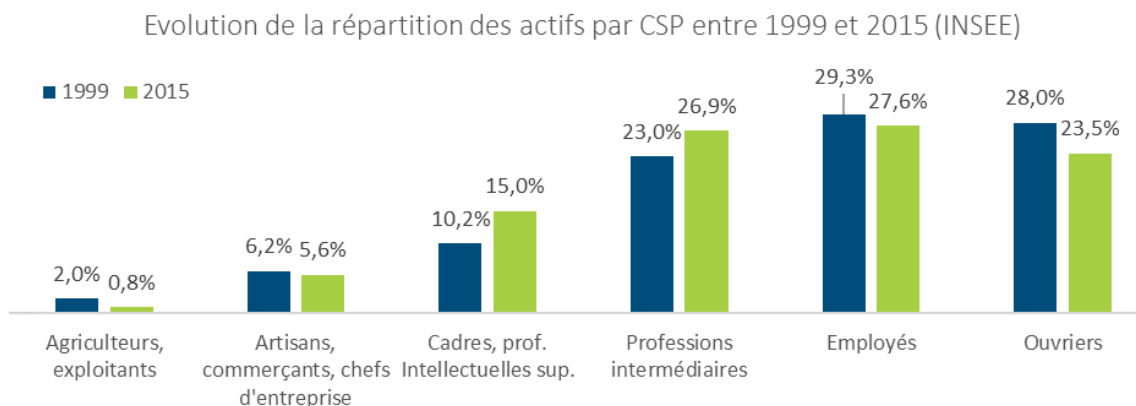
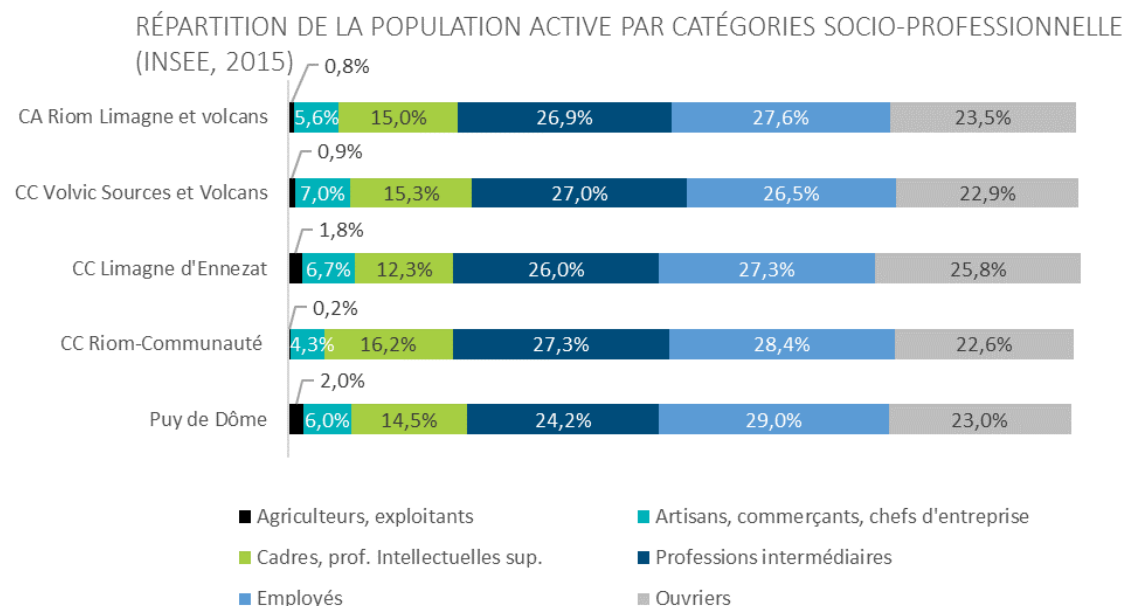
Le profil socio-économique de la population se caractérise par une part importante d'employés [27,6 %] (en 2019 : 26,6%) et de professions intermédiaires [26,9 %] (en 2019 : 26,6%) en 2015. La part des professions intermédiaires a augmenté de 3,9 points entre 1999 et 2015 tandis que celle des employés a diminué de 1,7 points.

Les ouvriers représentent une part importante de la population active : 23,5 % en 2015 (en 2019 : 24,0%). Mais leur part a tendance à diminuer depuis 1999.

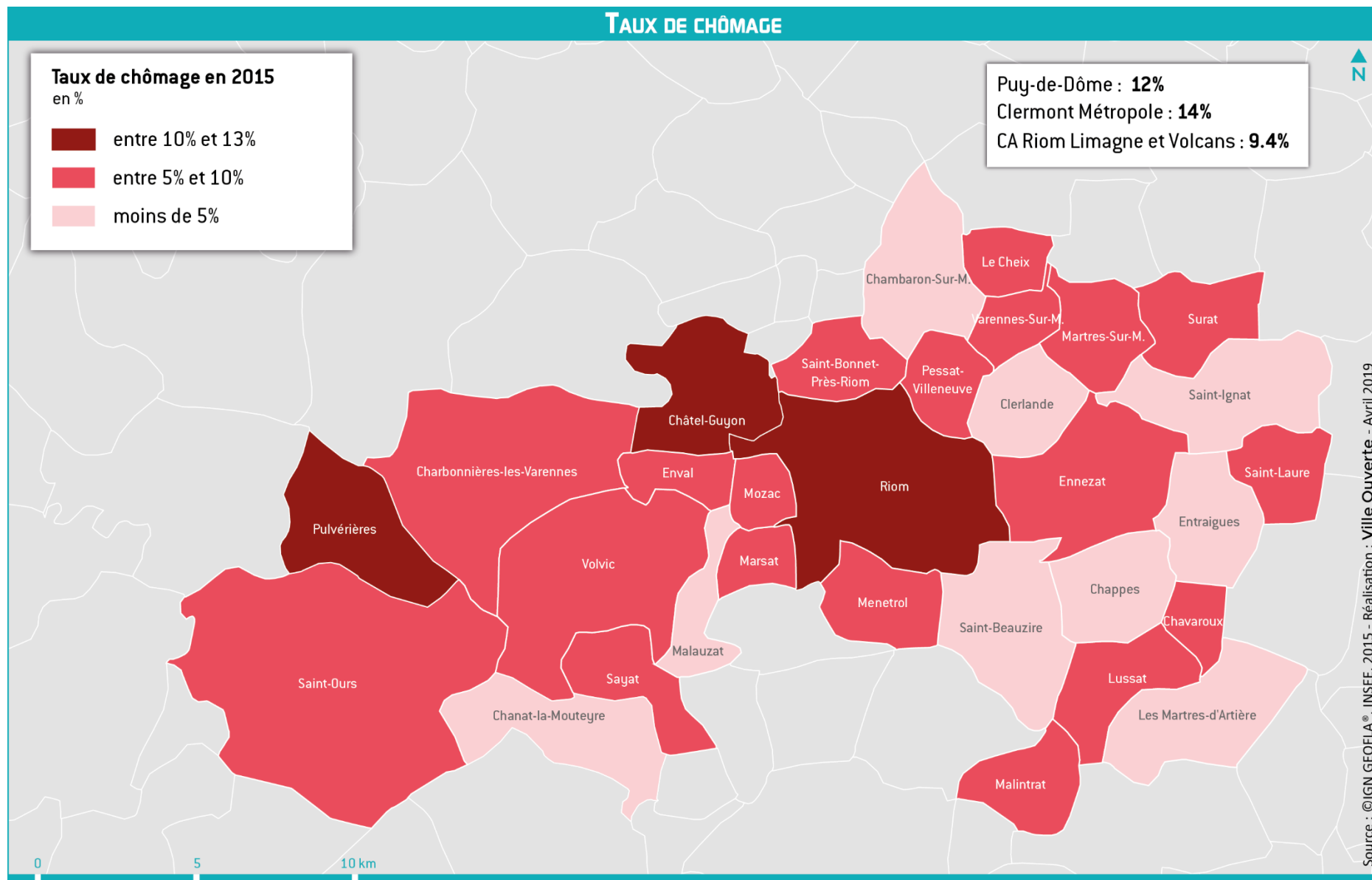
Le taux de chômage atteint 9,36 % de la population active de 15 à 64 ans en 2015, après avoir baissé de 0,7 points par rapport à 1999. (En 2019, le taux de chômage est de 9,2%) La commune avec le plus fort taux est Riom, il est de 13,15 %. Cela reste plus faible que la moyenne nationale qui est 13,71 %. (Cependant, en 2019, cette donnée a évolué, la commune de Riom enregistre un taux de chômage de 13,9%, contre un taux national de 13,4%)

Le niveau de diplôme est relativement plus élevé sur le territoire par rapport aux moyennes départementales. 26,4 % de de la population non scolarisée de 15 ans ou plus ne détient aucun diplôme (contre 28,1% pour le département) et 29,3 % sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (contre 28,3% pour le département).

(En 2019, ces taux ont changé : 17,3% de la population non scolarisée de 15 ans ou plus ne détient aucun diplôme (contre 19,8% pour le département) et 32,5% sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (contre 29,9% pour le département) Cette tendance, d'augmentation de la part des diplômés, s'enregistre à l'échelle nationale.).



COMMUNE / EPCI	PART AGRICULTEURS EXPLOITANTS 2015	PART ARTISANS, COM., CHEFS D'E. 2015	PART CADRES, PROF. INT. SUP. 2015	PART PROFESSIONS INTERMEDIAIRES 2015	PART EMPLOYÉS 2015	PART OUVRIERS 2015
CHANAT-LA-MOUTEYRE	1,04%	5,31%	14,98%	24,56%	30,03%	24,08%
CHAPPES	1,20%	4,78%	14,30%	20,24%	33,84%	25,64%
CHARBONNIERES-LES-VARENNES	1,20%	6,00%	13,18%	27,94%	25,05%	26,63%
CHATEL-GUYON	0,00%	6,70%	19,93%	28,18%	27,15%	17,70%
CHAVAROUX	0,00%	11,90%	14,29%	42,86%	9,52%	21,43%
LE CHEIX	0,00%	8,20%	9,84%	31,15%	32,79%	18,03%
CLERLANDE	4,84%	12,90%	4,84%	38,71%	22,58%	16,13%
ENNEZAT	2,32%	8,67%	10,30%	25,35%	27,30%	25,37%
ENTRAIGUES	1,52%	9,09%	18,18%	24,24%	16,67%	30,30%
ENVAL	0,00%	2,99%	17,92%	35,88%	23,86%	18,59%
LUSSAT	1,75%	5,23%	7,82%	27,86%	26,04%	30,43%
MALAUZAT	0,00%	2,70%	18,02%	30,63%	27,93%	18,92%
MALINTRAT	0,89%	3,56%	10,66%	21,20%	34,66%	29,02%
MARSAT	0,00%	5,39%	24,37%	29,54%	23,01%	17,70%
LES MARTRES-D'ARTIERE	1,12%	4,79%	11,87%	28,52%	27,43%	26,27%
MARTRES-SUR-MORGE	0,00%	7,12%	11,47%	27,07%	28,57%	25,76%
MENETROL	0,64%	4,46%	7,65%	25,51%	31,89%	29,84%
CHAMBARON-SUR-MORGE	0,63%	6,92%	12,58%	40,25%	20,75%	18,87%
MOZAC	0,00%	3,33%	20,39%	26,26%	27,71%	21,17%
PESSAT-VILLENEUVE	0,00%	3,23%	3,23%	29,03%	22,58%	41,94%
PULVERIERES	11,33%	3,74%	5,66%	18,89%	33,95%	26,43%
RIOM	0,29%	4,15%	16,20%	25,70%	29,65%	22,64%
SAINT-BEAUZIRE	0,38%	6,85%	13,04%	28,71%	28,97%	22,06%
SAINT-BONNET-PRES-RIOM	0,00%	4,90%	17,76%	24,14%	29,05%	24,15%
SAINT-IGNAT	4,82%	9,64%	7,23%	15,66%	28,92%	33,73%
SAINT-LAURE	5,97%	3,59%	16,63%	22,57%	25,05%	26,19%
SAINT-OURS	2,99%	9,39%	10,86%	20,79%	25,71%	29,26%
SAYAT	0,93%	9,77%	12,09%	27,44%	30,23%	18,60%
SURAT	2,86%	5,71%	15,71%	17,14%	30,00%	28,57%
VARENNES-SUR-MORGE	0,00%	6,38%	25,53%	38,30%	10,64%	19,15%
VOLVIC	0,00%	6,13%	14,17%	28,65%	23,08%	27,74%
CA RIOM LIMAGNE ET VOLCANS	0,79%	5,61%	14,99%	26,89%	27,62%	23,48%
CC VOLVIC SOURCES ET VOLCANS	0,87%	6,98%	15,29%	27,03%	26,50%	22,93%
CC LIMAGNE D'ENNEZAT	1,77%	6,70%	12,30%	25,96%	27,28%	25,84%
CC RIOM-COMMUNAUTE	0,23%	4,28%	16,21%	27,30%	28,43%	22,57%



COMMUNE / EPCI	PART DES ACTIFS AU CHÔMAGE 2015	PART DES ÉTUDIANTS 2015	PART DES RETRAITÉS 2015
CHANAT-LA-MOUTEYRE	3,51%	14,68%	14,84%
CHAPPES	6,90%	10,38%	8,59%
CHARBONNIERES-LES-VARENNES	8,40%	9,34%	13,51%
CHATEL-GUYON	10,31%	12,71%	13,58%
CHAVAROUX	8,54%	13,82%	6,50%
LE CHEIX	7,89%	8,55%	16,78%
CLERLANDE	6,60%	10,42%	6,94%
ENNEZAT	9,08%	10,21%	13,08%
ENTRAIGUES	6,77%	10,46%	12,31%
ENVAL	8,88%	10,65%	14,05%
LUSSAT	7,64%	11,00%	15,14%
MALAUZAT	6,27%	10,98%	13,24%
MALINTRAT	7,06%	9,27%	8,64%
MARSAT	7,36%	12,23%	21,40%
LES MARTRES-D'ARTIERE	6,05%	12,42%	10,78%
MARTRES-SUR-MORGE	9,28%	6,40%	10,08%
MENETROL	8,39%	12,52%	17,04%
CHAMBARON-SUR-MORGE	6,63%	12,09%	6,75%
MOZAC	8,23%	11,70%	14,28%
PESSAT-VILLENEUVE	7,28%	13,61%	9,49%
PULVERIERES	10,34%	7,41%	8,80%
RIOM	13,15%	13,82%	11,46%
SAINT-BEAUZIRE	5,65%	10,95%	14,05%
SAINT-BONNET-PRES-RIOM	7,22%	10,47%	10,59%
SAINT-IGNAT	6,62%	10,50%	10,05%
SAINT-LAURE	7,81%	6,35%	7,57%
SAINT-OURS	9,33%	8,29%	10,40%
SAYAT	7,58%	12,22%	12,69%
SURAT	7,47%	9,96%	9,25%
VARENNES-SUR-MORGE	7,34%	12,84%	5,96%
VOLVIC	8,67%	10,63%	11,99%
CA RIOM LIMAGNE ET VOLCANS	9,36%	11,82%	12,06%
CC VOLVIC SOURCES ET VOLCANS	8,89%	11,32%	12,70%
CC LIMAGNE D'ENNEZAT	7,21%	10,49%	10,80%
CC RIOM-COMMUNAUTE	10,71%	12,77%	12,36%

Des revenus globalement plus élevés que la moyenne départementale

Les revenus de la population sont globalement plus élevés par rapport aux revenus dans le Puy-de-Dôme. Le revenu médian est de 20 813 euros dans le département. Au sein de la CA Riom Limagne et Volcans, le revenu médian communal moyen est de 23 047 euros. *(En 2019, le revenu médian était de 24 010 sur le territoire de la CA)*

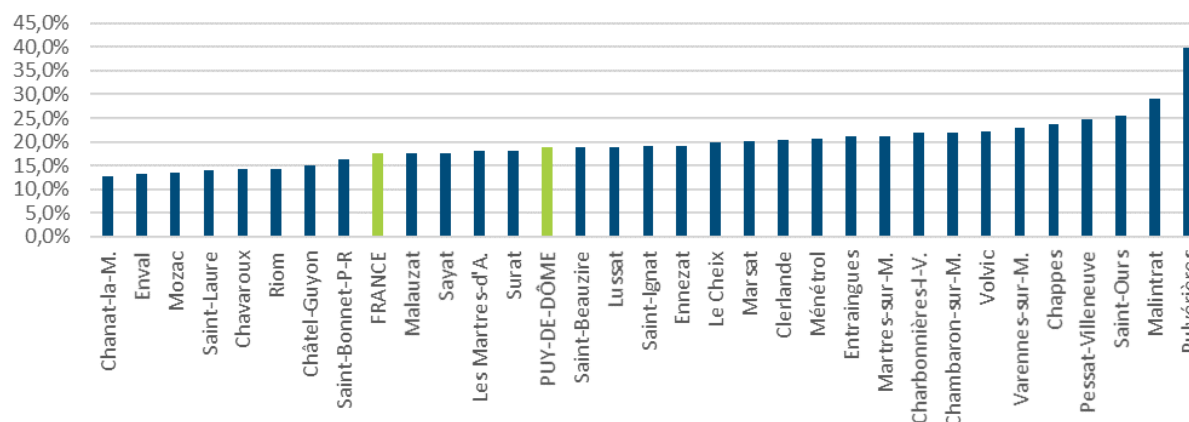
Les disparités de revenus au sein du territoire sont marquées. La commune avec le revenu médian le plus élevé est Marsat, il est de 27 907 euros. Le revenu médian le plus faible est celui de Riom avec 20 972 euros.

De manière générale, le revenu médian des ménages a augmenté d'une manière plus importante sur le territoire que l'évolution nationale ou départementale.

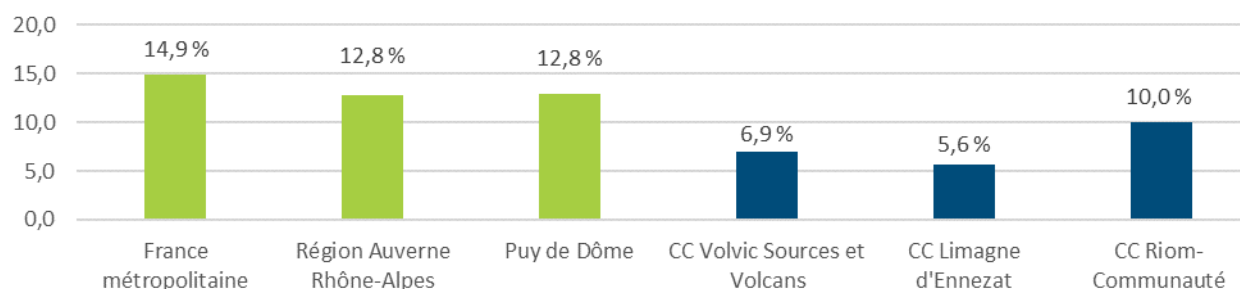
Le taux de pauvreté le plus élevé est celui de l'ancienne Communauté de Communes Riom Communauté (10 %). Les taux des anciennes Communauté de Communes restent néanmoins moins élevés que le taux national (14,9 %), régional (12,8 %) et départemental (12,8 %).

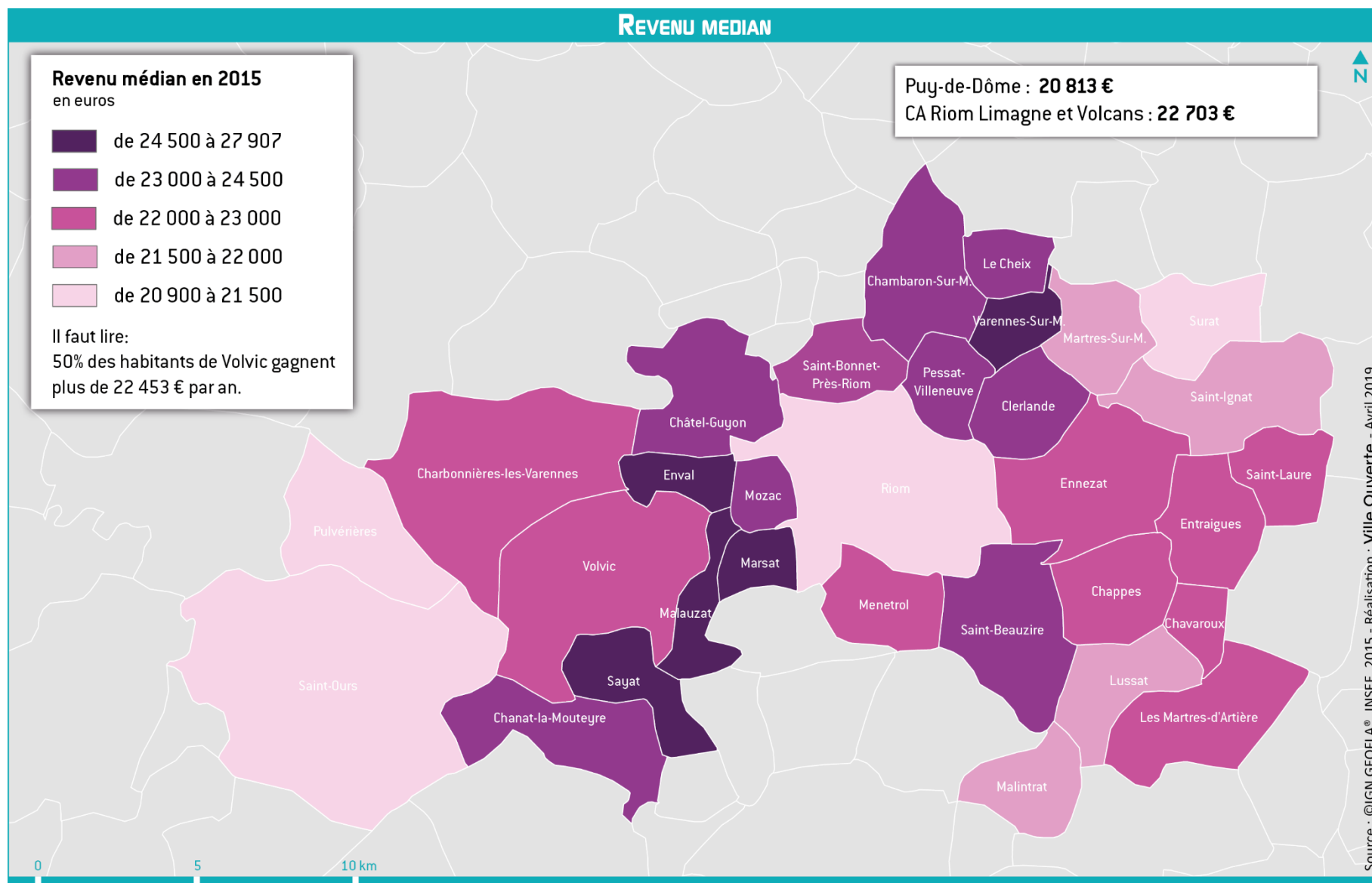
Les taux de pauvreté des propriétaires et ceux des locataires sont donc logiquement moins élevés sur le territoire que les taux nationaux, régionaux et départementaux. C'est au sein de l'ancienne Communauté de Communes Riom Communauté que les écarts sont les plus importants entre propriétaires et locataires (5 % pour les premiers et 22,9 % pour les seconds).

TAUX D'ÉVOLUTION DES REVENUS MÉDIANS ENTRE 2007 ET 2015 (INSEE)



TAUX DE PAUVRETÉ EN 2015 (INSEE)





COMMUNE / EPCI	REVENU MÉDIAN 2015	TAUX DE PAUVRETÉ 2015
CHANAT-LA-MOUTEYRE	24070	/
CHAPPES	22637	/
CHARBONNIERES-LES-VARENNES	22326	/
CHATEL-GUYON	23465	7,0
CHAVAROUX	22580	/
LE CHEIX	23393	/
CLERLANDE	23241	/
ENNEZAT	22703	/
ENTRAIGUES	22329	/
ENVAL	25094	/
LUSSAT	21639	/
MALAUZAT	25025	/
MALINTRAT	21875	/
MARSAT	27907	/
LES MARTRES-D'ARTIERE	22256	/
MARTRES-SUR-MORGE	21953	/
MENETROL	22775	/
CHAMBARON-SUR-MORGE	23185	/
MOZAC	24084	5,5
PESSAT-VILLENEUVE	24109	/
PULVERIERES	21048	/
RIOM	20972	13,6
SAINT-BEAUZIRE	23336	/
SAINT-BONNET-PRES-RIOM	23689	/
SAINT-IGNAT	21686	/
SAINT-LAURE	22291	/
SAINT-OURS	21026	/
SAYAT	24753	/
SURAT	20980	/
VARENNES-SUR-MORGE	25578	/
VOLVIC	22453	7,3
CA RIOM LIMAGNE ET VOLCANS	n.c	n.c
CC VOLVIC SOURCES ET VOLCANS	22881,7	6,9
CC LIMAGNE D'ENNEZAT	22523,0	5,6
CC RIOM-COMMUNAUTE	n.c	10,0

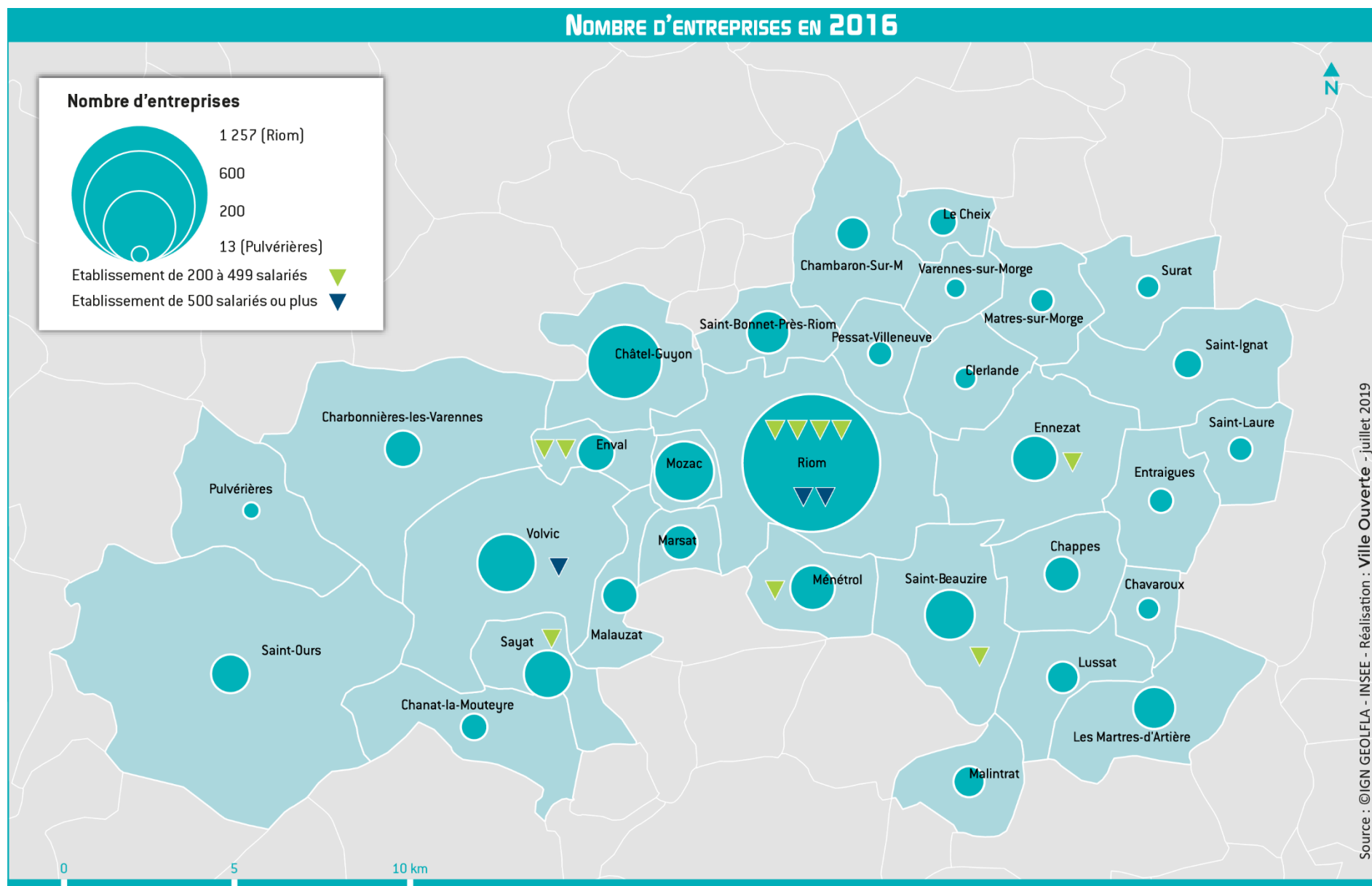
4 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Un système économique polarisé par Riom

Riom polarise de nombreux emplois et entreprises, il s'agit du pôle économique principal du territoire, *qui s'étend du les territoire de Ménérol et Mozac. On compte 2 autres pôles structurants : Volvic et Châtel-Guyon. Des pôles secondaires complètent le système économique local : Saint-Beauzire, Ennezat, Enval et Sayat.*

L'activité économique est portée par un réseau composé de 3 499 entreprises en 2017 (2019 : 4 372 entreprises). Le territoire compte 7 entreprises de 100 salariés et plus, dont 2 de plus de 500 salariés. 244 entreprises sont exportatrices et 11 ont au moins une filiale à l'étranger. *(En 2019, 54 établissements comptaient 100 salariés et plus, dont 5 de plus de 500 salariés)*

COMMUNE	EMPLOIS	%	ENTREPRISES	%
Ménérol	598	2,7	109	3
Sayat	640	2,9	128	4
Enval	728	3,3	67	2
Ennezat	1 002	4,5	112	3
Saint-Beauzire	1 118	5,0	143	4
Châtel-Guyon	1 140	5,1	352	10
Mozac	1 163	5,2	217	6
Volvic	2 013	9,0	205	6
Riom	10 473	46,8	1 257	36
CA Riom Limagne et Volcans	22 392	100	3 499	100



COMMUNE / EPCI	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EN 2015	PART DES ÉTABLISSEMENTS SANS SALARIE	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DE PLUS DE 50 SALAIRES
CHANAT-LA-MOUTEYRE	42	78,6%	1
CHAPPEES	88	77,3%	3
CHARBONNIERES-LES-VARENNES	104	84,6%	0
CHATEL-GUYON	488	78,7%	3
CHAVAROUX	33	75,8%	0
LE CHEIX	45	68,9%	0
CLERLANDE	47	70,2%	0
ENNEZAT	201	72,1%	4
ENTRAIGUES	51	80,4%	0
ENVAL	107	72,9%	2
LUSSAT	70	81,4%	0
MALAUZAT	100	58,0%	1
MALINTRAT	71	73,2%	0
MARSAT	91	81,3%	0
LES MARTRES-D'ARTIERE	131	70,2%	0
MARTRES-SUR-MORGE	42	85,7%	0
MENETROL	181	48,1%	1
CHAMBARON-SUR-MORGE	85	76,5%	1
MOZAC	306	63,1%	3
PESSAT-VILLENEUVE	40	75,0%	1
PULVERIERES	29	72,4%	0
RIOM	1766	65,6%	36
SAINT-BEAUZIRE	192	64,6%	9
SAINT-BONNET-PRES-RIOM	115	71,3%	0
SAINT-IGNAT	61	85,2%	1
SAINT-LAURE	31	74,2%	0
SAINT-OURS	126	81,7%	2
SAYAT	161	78,9%	2
SURAT	38	78,9%	0
VARENNES-SUR-MORGE	23	78,3%	0
VOLVIC	314	72,0%	4
CA RIOM LIMAGNE ET VOLCANS	5179	70,2%	74
ANCIENNE CC VOLVIC SOURCES ET VOLCANS	1264	77,7%	12
ANCIENNE CC LIMAGNE D'ENNEZAT	1079	73,8%	17
ANCIENNE CC RIOM COMMUNAUTE	2836	65,5%	45

Une faiblesse du foncier économique disponible

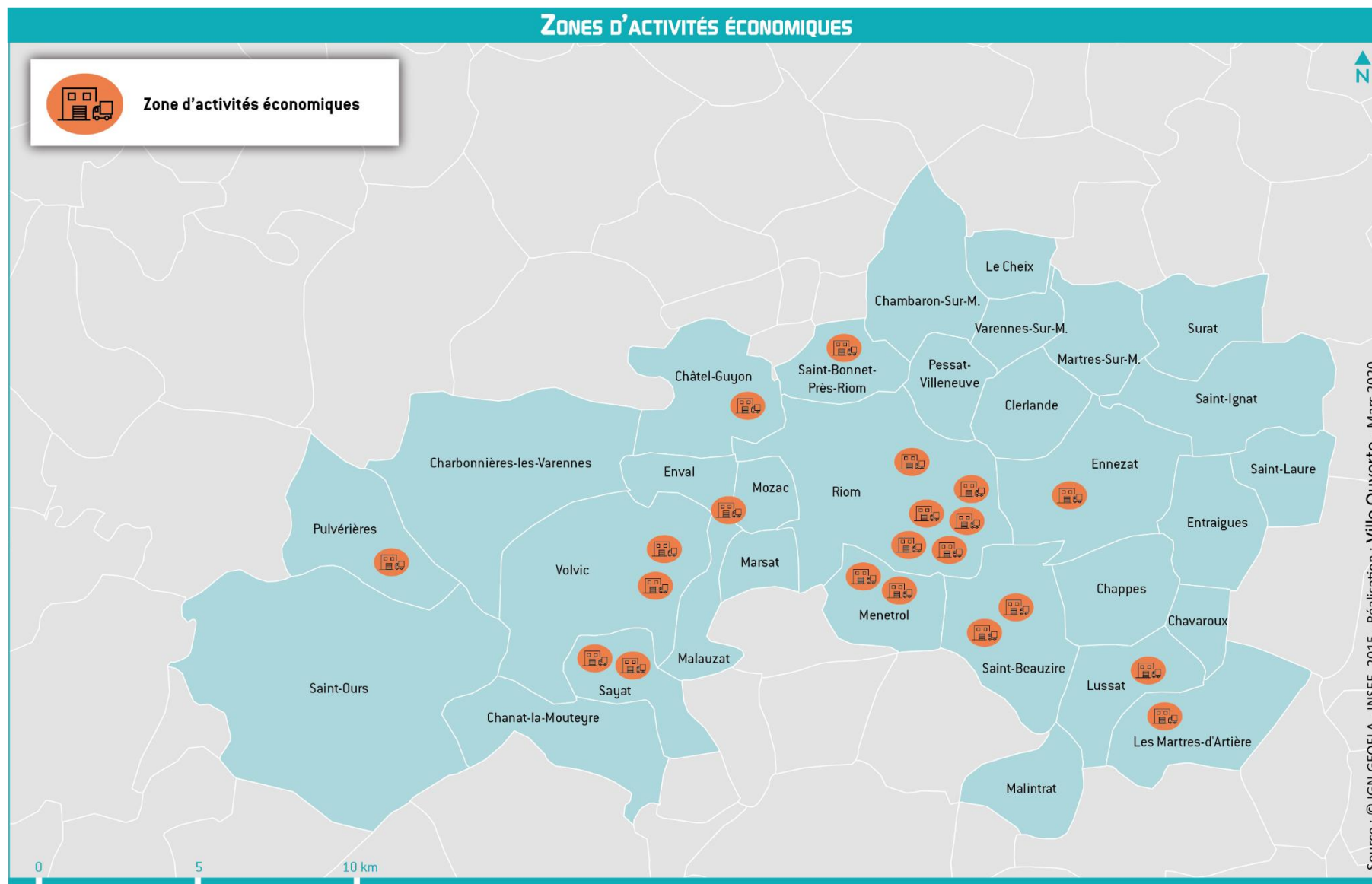
On dénombre 21 zones d'activités, toutes vocations confondues, au sein de Riom Limagne et Volcans.

Les zones d'activités sont pour certaines très spécialisées comme le Biopôle de Clermont-Limagne qui accueille des entreprises dans le domaine des biotechnologies, l'EcoParc de Châtel-Guyon spécialisé dans l'environnement ou encore le parc de Champloup à Volvic qui accueille des entreprises des domaines de la santé et de l'agroalimentaire.

Certaines zones d'activités ont un potentiel de renouvellement urbain important avec des bâtiments potentiellement mutables. Une étude de l'agence d'urbanisme est en cours pour repérer et réhabiliter 2 à 3 sites pilotes sur le territoire. Toujours d'actualité ?

Source : AU Clermont Métropole octobre 2019

COMMUNE	NOM DE LA ZAE	ESPACE TOTAL	ESPACE DISPONIBLE
Châtel-Guyon	Eco Parc Auvergne	17,6	1,6 ha
Ennezat	Zone artisanale des Champiaux	8,9	-
Les Martres-d'Artière	Zone artisanale Pierre Boulanger	11,1	-
Lussat	Zone artisanale de l'Ormeau	6,9	-
Ménétrol	Riom Sud	26,7	-
Ménétrol	Les Charmes	10,1	-
Mozac, Enval, Malauzat, Volvic	Espace Mozac	68,9	-
Pulvérières	Parc agri-développement	6,0	A urbaniser
Riom	L'Ambène	17,6	-
Riom	La Varenne	11,9	-
Riom	Le Maréchat	21,6	-
Riom	Layat	26,3	-
Riom	Les Portes de Riom	33,8	-
Riom	PEER	71,6	-
Saint-Beauzire	Zone artisanale de Champ-Garay	8,5	-
Saint-Beauzire	Biopôle Clermont-Limagne	71,1	-
Saint-Bonnet-Près-Riom	Zone artisanale du Grand Chirol	5,0	0,3 ha
Sayat	La Côte Saint-Vincent	15,2	-
Sayat	Le Pommier	10,6	-
Volvic	Parc d'activités de Champloup	18,1	2,5 ha
Volvic	Zone artisanale de Champloup	3,4	0,8 ha
TOTAL		470,9	5,3 ha



Une économie dominée par la sphère présentielle

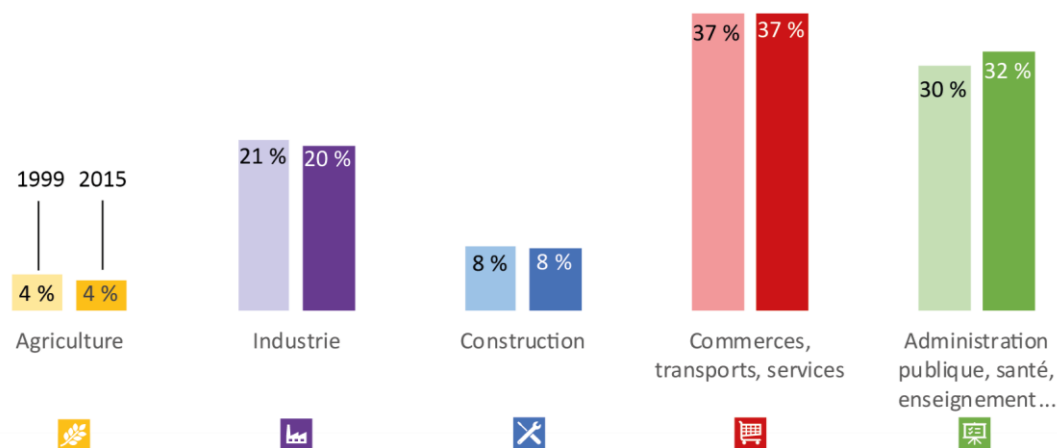
L'économie locale est dominée par le secteur des commerces, transports, services (37 % des emplois en 2015 et 2019) et celui de l'administration publique, santé, enseignement (32 % des emplois en 2015 ; 29% des emplois en 2019). Pour le premier, la part des emplois générés est stable depuis 1999 tandis que le second a connu une légère diminution de un point.

Entre 1999 et 2015, la répartition des emplois par secteur n'a que très peu évolué. Le secteur de l'industrie a d'abord connu une légère baisse (1 point), puis a connu un rebond en 2020, avec une représentation de 24% des emplois.

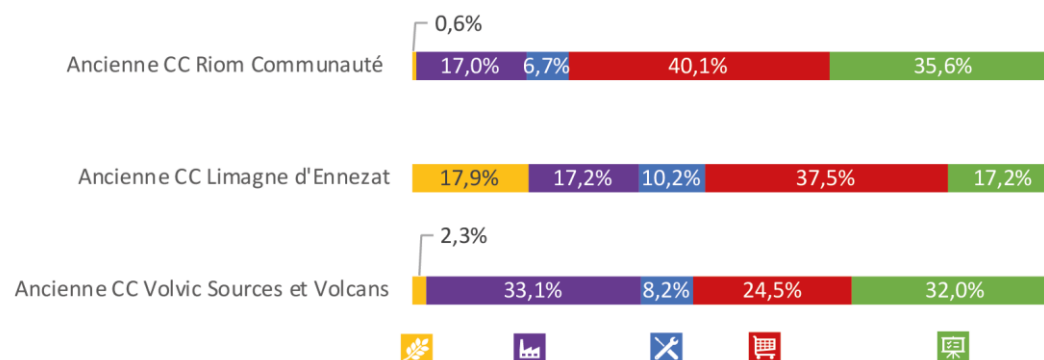
La diversification de l'économie est inégale selon les secteurs du territoire, comme on le constate à travers la répartition au sein des anciennes communauté de communes :

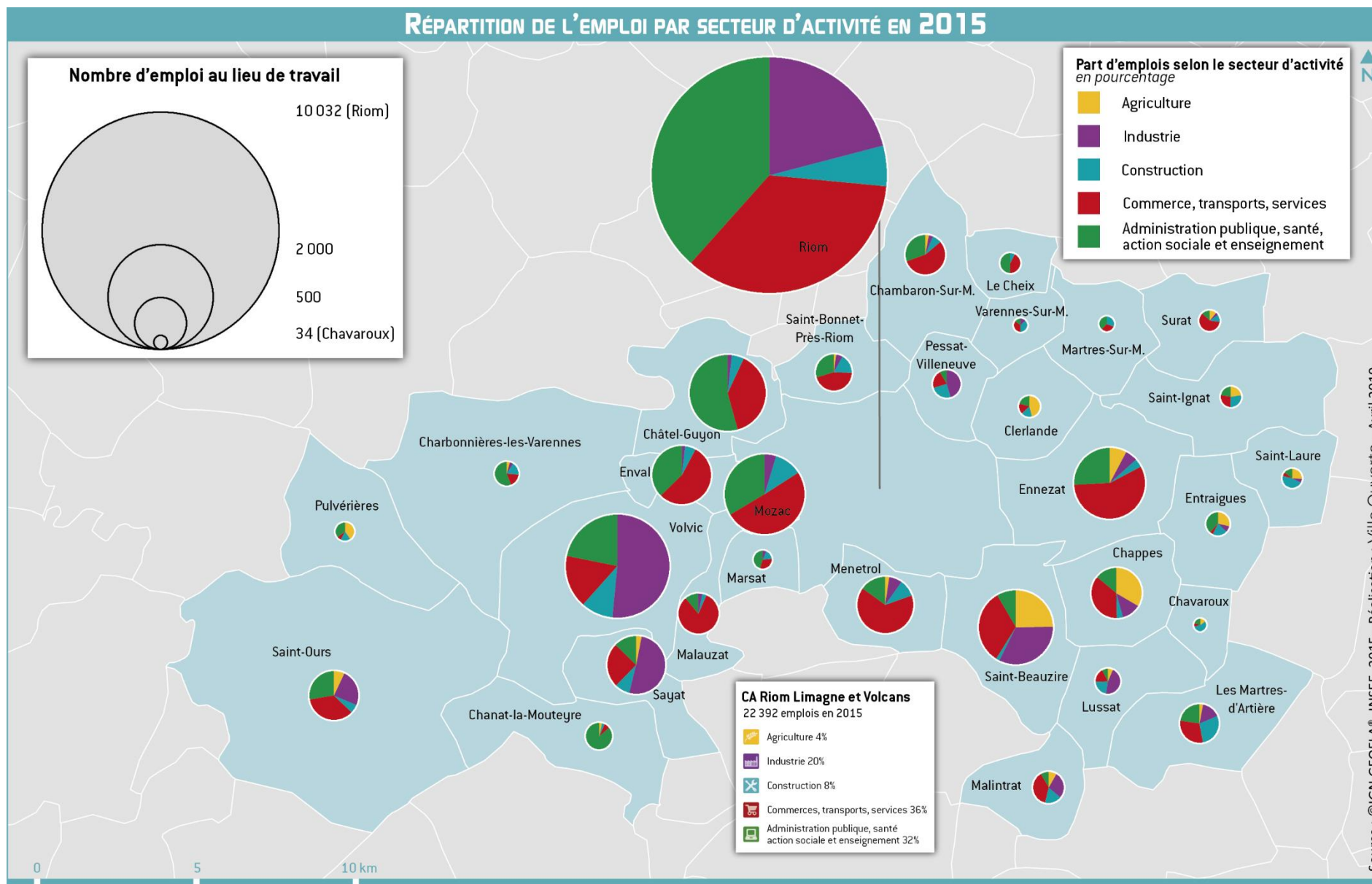
- Riom Communauté est plus tournée vers le secteur des commerces, transports et services
- Limagne d'Ennezat est plus agricole, le secteur concentrant presque 18 % des emplois.
- Volvic Sources et Volcans est plus industrielle, le secteur regroupe plus de 33 % des emplois.

EVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR ENTRE 1999 ET 2015 (INSEE)



RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR EN 2015 (INSEE)





COMMUNE / EPCI	PART DE L'EMPLOI AGRICOLE 2015	PAT DE L'EMPLOI INDUSTRIEL 2015	PART DE L'EMPLOI CONSTRUCTION 2015	PART DE L'EMPLOI COM., TRANSP., SERVICES 2015	PART DE L'EMPLOI ADMIN. PUB., SANTE, ENS. 2015
CHANAT-LA-MOUTEYRE	3,5%	0,0%	3,4%	7,1%	86,1%
CHAPPES	33,6%	12,0%	4,2%	36,1%	14,1%
CHARBONNIERES-LES-VARENNES	4,3%	4,4%	17,4%	17,4%	56,5%
CHATEL-GUYON	0,9%	1,9%	5,0%	38,3%	53,8%
CHAVAROUX	14,8%	0,0%	56,3%	8,5%	20,5%
LE CHEIX	0,0%	0,0%	7,3%	42,8%	49,9%
CLERLANDE	46,5%	0,0%	16,3%	15,9%	21,3%
ENNEZAT	7,8%	5,6%	3,8%	57,0%	25,8%
ENTRAIGUES	28,4%	8,7%	20,3%	4,4%	38,2%
ENVAL	0,6%	1,9%	5,9%	54,3%	37,2%
LUSSAT	6,4%	45,8%	22,0%	17,8%	8,0%
MALAUZAT	0,0%	3,2%	3,3%	82,2%	11,3%
MALINTRAT	8,5%	27,5%	17,6%	38,0%	8,5%
MARSAT	0,0%	6,8%	16,9%	30,5%	45,9%
LES MARTRES-D'ARTIERE	2,8%	15,8%	28,5%	30,1%	22,8%
MARTRES-SUR-MORGE	0,0%	0,0%	30,5%	31,3%	38,2%
MENETROL	2,1%	7,6%	9,8%	65,3%	15,2%
CHAMBARON-SUR-MORGE	3,1%	3,2%	7,7%	55,6%	30,5%
MOZAC	0,4%	4,6%	11,2%	50,4%	33,4%
PESSAT-VILLENEUVE	0,0%	45,2%	25,1%	21,4%	8,2%
PULVERIERES	40,0%	0,0%	17,1%	7,3%	35,5%
RIOM	0,4%	20,9%	5,5%	34,9%	38,2%
SAINT-BEAUZIRE	24,8%	32,4%	1,6%	32,8%	8,4%
SAINT-BONNET-PRES-RIOM	1,9%	5,9%	17,5%	45,1%	29,7%
SAINT-IGNAT	22,6%	0,0%	28,4%	26,4%	22,6%
SAINT-LAURE	25,6%	6,9%	46,1%	6,4%	15,1%
SAINT-OURS	7,0%	24,3%	5,6%	35,6%	27,6%
SAYAT	3,0%	51,1%	8,2%	24,9%	12,9%
SURAT	11,0%	4,6%	11,0%	60,3%	13,2%
VARENNES-SUR-MORGE	0,0%	12,4%	37,7%	34,9%	15,0%
VOLVIC	0,2%	51,5%	9,9%	16,5%	21,8%
CA RIOM LIMAGNE ET VOLCANS	3,8%	20,3%	7,6%	36,5%	31,8%
CC VOLVIC SOURCES ET VOLCANS	2,3%	33,1%	8,2%	24,5%	32,0%
CC LIMAGNE D'ENNEZAT	17,9%	17,2%	10,2%	37,5%	17,2%
CC RIOM-COMMUNAUTE	0,6%	17,0%	6,7%	40,1%	35,6%

Une vocation touristique à renforcer

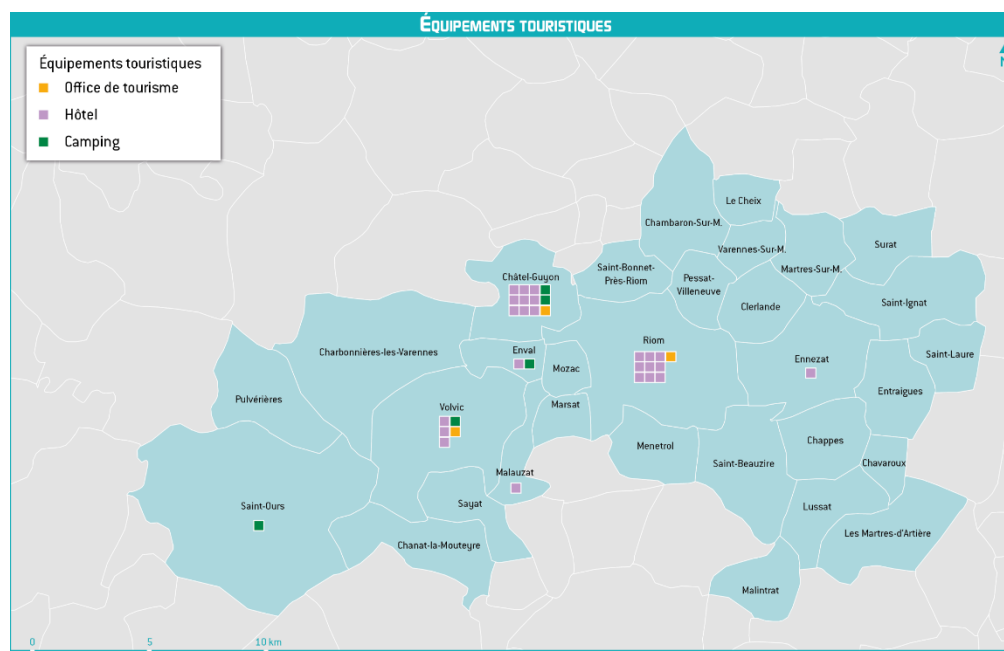
Le territoire possède un patrimoine naturel exceptionnel notamment à travers la chaîne des Puys et la faille de Limagne qui sont devenus en 2018 le second site de France métropolitaine inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce patrimoine naturel est mis en valeur à travers de nombreux circuits de randonnées pédestres et le développement de divers sports de nature comme le VTT ou le trail. Le patrimoine culturel est également riche: Riom, Paysd'Art et d'Histoire avec ses très nombreux monuments historiques; Volvic, réputée internationalement pour son eau; Châtel-Guyon, la ville thermale; Saint-Ours et le parc Vulcania. On compte plusieurs châteaux sur le territoire ainsi que des sites clunisiens notamment l'abbaye de Mozac. Touristes et locaux peuvent également profiter de musées comme le musée Mandet de Riom ou Marcel Sahut à Volvic. L'artisanat et la pierre locale sont aussi valorisés sur le territoire à travers des sculptures réalisées en pierre de Volvic. Dix communes du territoire sont labélisées Pays d'Art et d'Histoire.

L'office de Tourisme Terra Volcana, Les Pays de Volvic, assure la promotion de cette offre sur le territoire et celui de la communauté de communes Plaine Limagne. Il est présent sur 3 sites: bureaux d'information de Volvic, Riom et Châtel-Guyon.

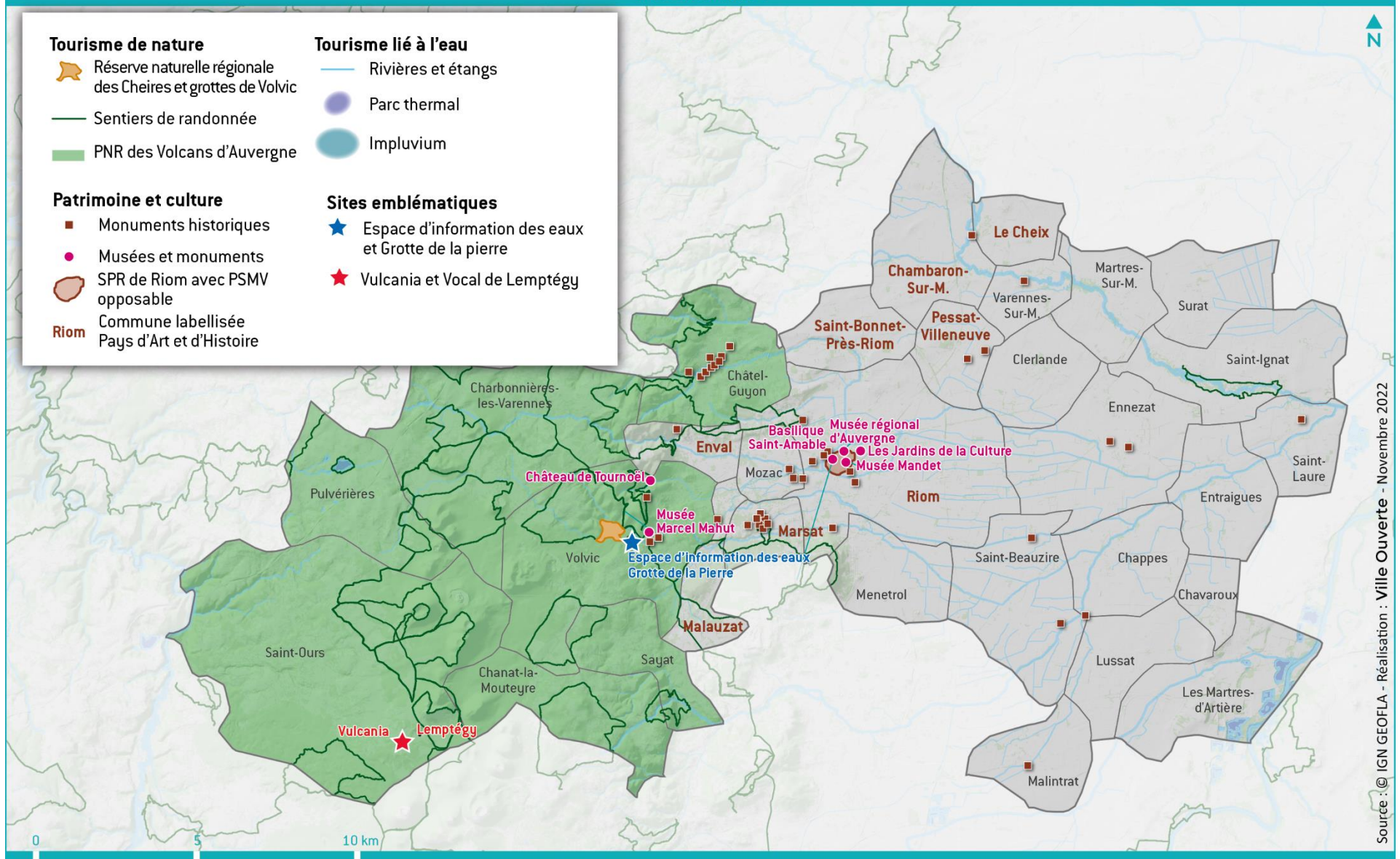
L'offre d'équipements d'accueil et d'hébergement touristiques est principalement concentrée dans les pôles. Elle apparaît insuffisante pour le territoire dans sa globalité.



Page d'accueil du site internet Terra Volcana



TOURISME



Une économie agricole centrale pour le territoire mais qui fait face à de profondes mutations

Le territoire rassemble une grande diversité d'activités agricoles : cultures céréalières en Limagne (68% des surfaces), pâtures dans la Chaîne des Puys (0,3%), cultures maraîchères, arboricoles et viticoles (3% des surfaces) principalement sur les coteaux. L'activité agricole est centrale pour le territoire : elle forge son paysage et sa culture autant qu'elle pourvoit à de nombreux emplois directs et indirects. Les activités agro-alimentaires sont majeures avec des entreprises d'envergure internationale : Limagrain et Jacquet, notamment.

Le secteur agricole fait face à de profondes mutations. Le nombre d'exploitations est en baisse (de 1 026 en 1988 à 361 en 2016) tandis que la taille des exploitations augmente (60 hectares en moyenne en 2016). La démographie des exploitants agricoles est vieillissante avec une moyenne d'âge de 54 ans en 2016. De nouvelles pratiques de diversification de l'activité émergent avec notamment le développement de la vente directe (9,5% des exploitations en 2018).

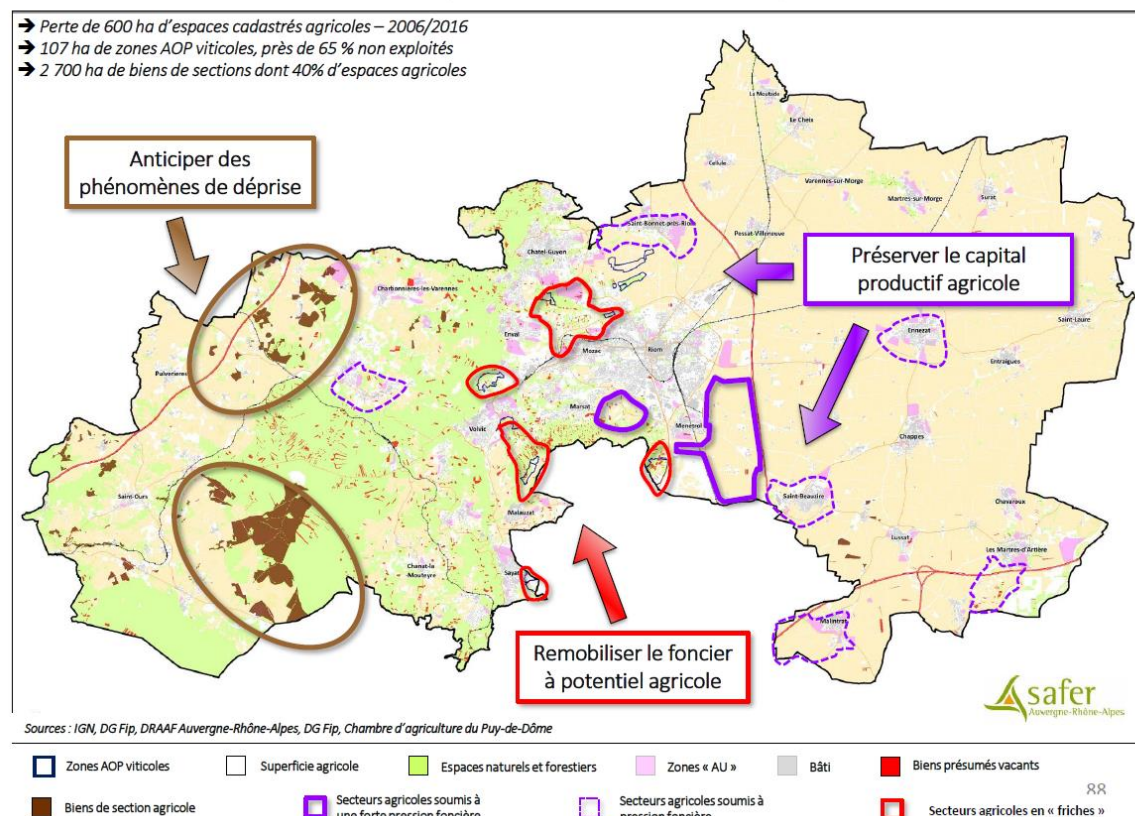
Six axes synthétisant les enjeux majeurs pour le territoire ont été retenus dans le diagnostic agricole et foncier réalisé par la Chambre d'Agriculture 63 et la SAFER Auvergne Rhône-Alpes (en annexe du rapport de présentation :

- L'optimisation de la ressource en eau et l'accompagnement des agriculteurs dans leurs pratiques
- L'accompagnement pour la transmission des exploitations
- La lutte contre la déprise agricole dans le secteur des coteaux et la redynamisation des

productions historiques (viticulture, arboriculture, maraîchage)

- La préservation du foncier agricole face à la pression de l'urbanisation
- La gestion des circulations et des chemins
- La communication et la sensibilisation sur les questions agricoles

Carte de synthèse – Protection-Reconquête



Carte de synthèse des enjeux – Source : Diagnostic agricole et foncier

5 MOBILITÉS

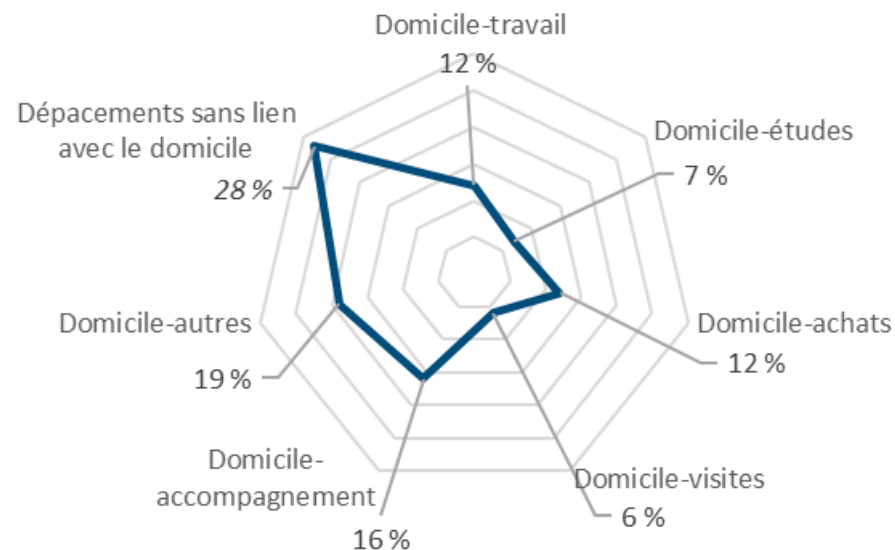
Les motifs de déplacement

L'observatoire des mobilités de l'agence d'urbanisme et de développement de Clermont-Ferrand a publié en janvier 2019 une fiche sur le « contexte mobilité » de Riom Limagne et Volcans. En moyenne, les habitants de Riom Limagne et Volcans réalisent plus de déplacement que le pôle métropolitain (4,5 par jours), pour des distances plus longues (24 kilomètres) et pour un temps de trajet de 60 minutes par jour.

La prédominance de l'usage de la voiture sur le territoire s'explique par plusieurs facteurs. Parmi lesquels l'étendue géographique de RLV, le desserrement entre lieux de vie et lieux d'emplois mais également la présence de nombreux ménages de grande taille. Les familles avec enfants sont en effet nombreuses et effectuent de multiples déplacements pour « accompagnement ». Ceux-ci représentent 16 % des déplacements pour RLV.

En étudiant les différents motifs de déplacement, on constate aussi que la part des déplacements sans lien avec le domicile (tels que les déplacements professionnels) est très importante (28 %).

MOTIFS DE DÉPLACEMENT (EDGT, 2012)



Une bonne connexion au grand territoire

Le territoire de la Communauté d'Agglomération bénéficie d'une bonne desserte routière est-ouest et nord-sud. L'A71 relie le territoire à Orléans et Clermont Ferrand, l'A89 Riom à Bordeaux à l'ouest du pays l'A75 permet de rejoindre le sud du pays et l'A72 Saint-Etienne.

Les liaisons routières sont nombreuses à l'intérieur du périmètre du territoire et assurent la connexion entre les différentes communes. Les liaisons intra-territoriales sont assurées par des routes départementales qui permettent des liaisons est-ouest moins efficaces.

Le territoire est sur un axe ferroviaire majeur desservant la gare de Riom-Châtel-Guyon. Cette ligne propose une alternative à la voiture pour plusieurs destinations. Il s'agit d'une gare grandes lignes desservie par des Intercités reliant Paris à Clermont-Ferrand (7 par jour) et d'une gare TER de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui permet de les liaisons vers Lyon, Clermont, Vichy, Moulins et Montluçon. Les haltes de Pontmort (et de Volvic) ont un niveau de desserte moindre mais les horaires proposés permettent une desserte domicile-travail vers Clermont-Ferrand.



CARTE DE LOCALISATION

La carte illustre la zone d'étude, centrée sur Clermont-Ferrand, et ses environs immédiats. Elle met en évidence le périmètre de la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans (en vert foncé) et celui du Schéma Cohérent d'Organisation du Territoire (SCOT) Le Grand Clermont (en vert clair). Les zones de Parc Naturel Régional, le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne à l'ouest et le Parc Naturel Régional Livradois-Forez à l'est, sont délimitées par une ligne pointillée. Le réseau routier est représenté par des lignes vertes (principales) et des lignes grises (secondaires). Le réseau ferré est indiqué par des lignes noires avec des pictogrammes de gare et d'aéroport. Des axes routiers et ferroviaires sont étiquetés avec des numéros (A63, N101, D1003, etc.) et des destinations (Vers Bourges, Orléans, Paris, Vers Lyon, Saint-Étienne, Vers Montpellier, Vers Bordeaux, Toulouse). Des rivières comme la Loire, la Dore et l'Allier sont également représentées. Une légende en bas à droite clarifie les symboles utilisés. Une échelle de 0 à 20 km est fournie en bas à gauche, et une source bibliographique est citée en bas à droite.

Source : IGN © BD-TOPO, Géofla, INPN - Réalisation : Ville Ouverte - février 2019

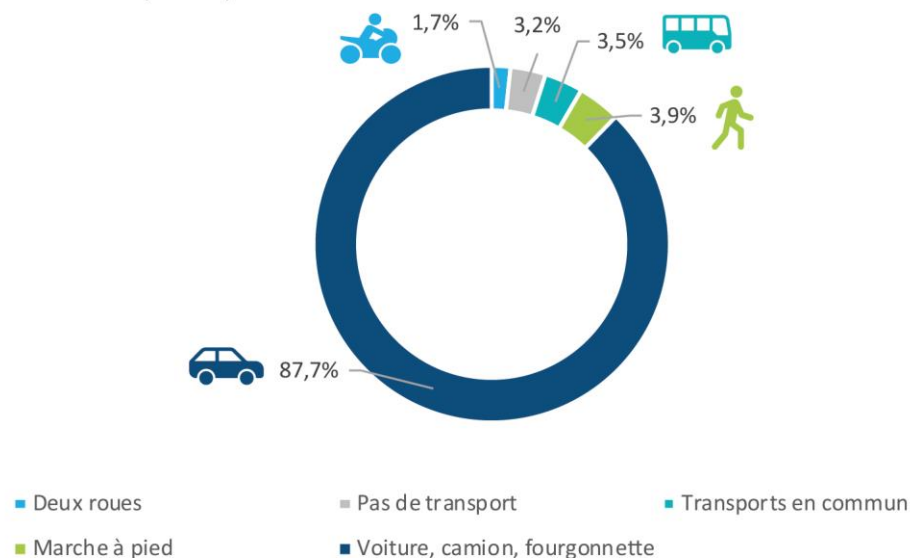
Des alternatives à la voiture individuelles en cours de structuration

Le territoire étant principalement périurbain et rural, l'usage de la voiture est majoritaire. 40,8 % des ménages ont une voiture (2019 : 41,7%) et 50,2 % ont deux voitures ou plus (2019 : 50,6%). 91 % des ménages sont motorisés (2019 : 92,4%) et 88 % des actifs utilisent leur voiture pour se rendre au travail.

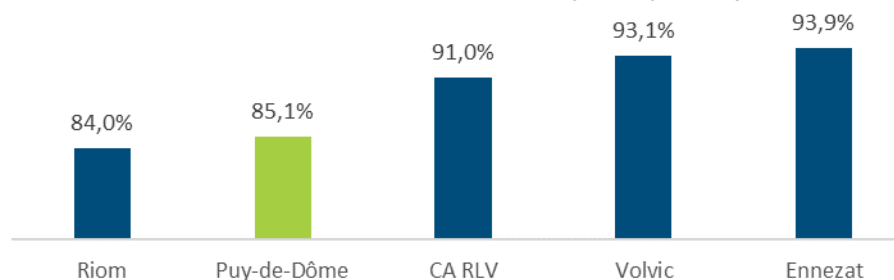
RLV Mobilités propose un service de location de vélos électriques : les RLV'Lo, disponibles à la journée, à la semaine, au mois ou au trimestre.

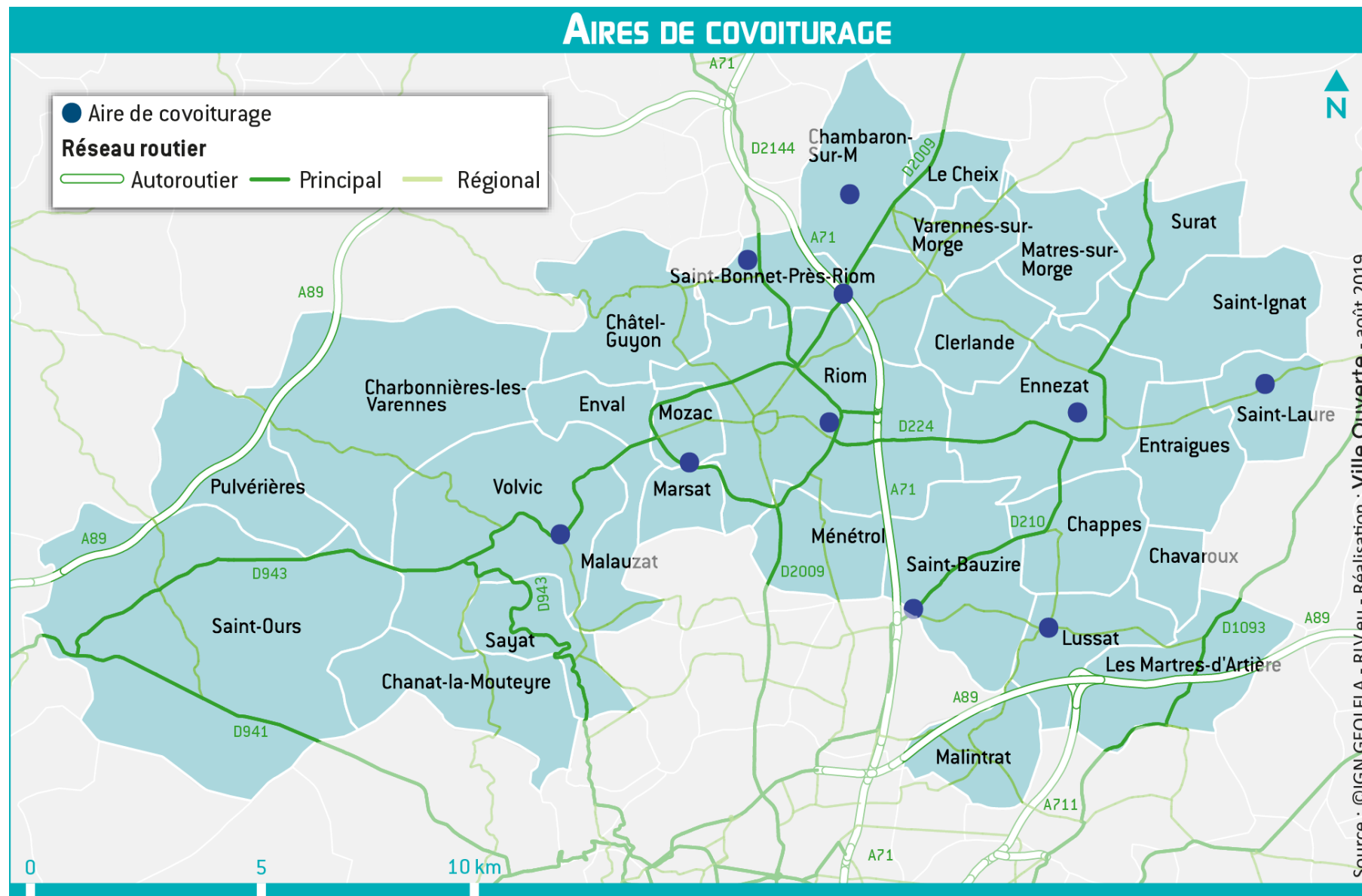
On compte 9 aires de covoiturage labélisées sur le territoire. Le site internet covoiturageauvergne.net est une plateforme locale de mise en relation. Incohérence entre la carte et le texte qui mentionne 9 aires alors qu'il y en a 10 sur la carte celle entre pessat et st bonnet n'est pas une aire de coivoit formelle

PART DES TRANSPORTS UTILISÉS POUR SE RENDRE AU TRAVAIL EN 2015 (INSEE)



MÉNAGES AVEC AU MOINS UNE VOITURE (INSEE, 2015)





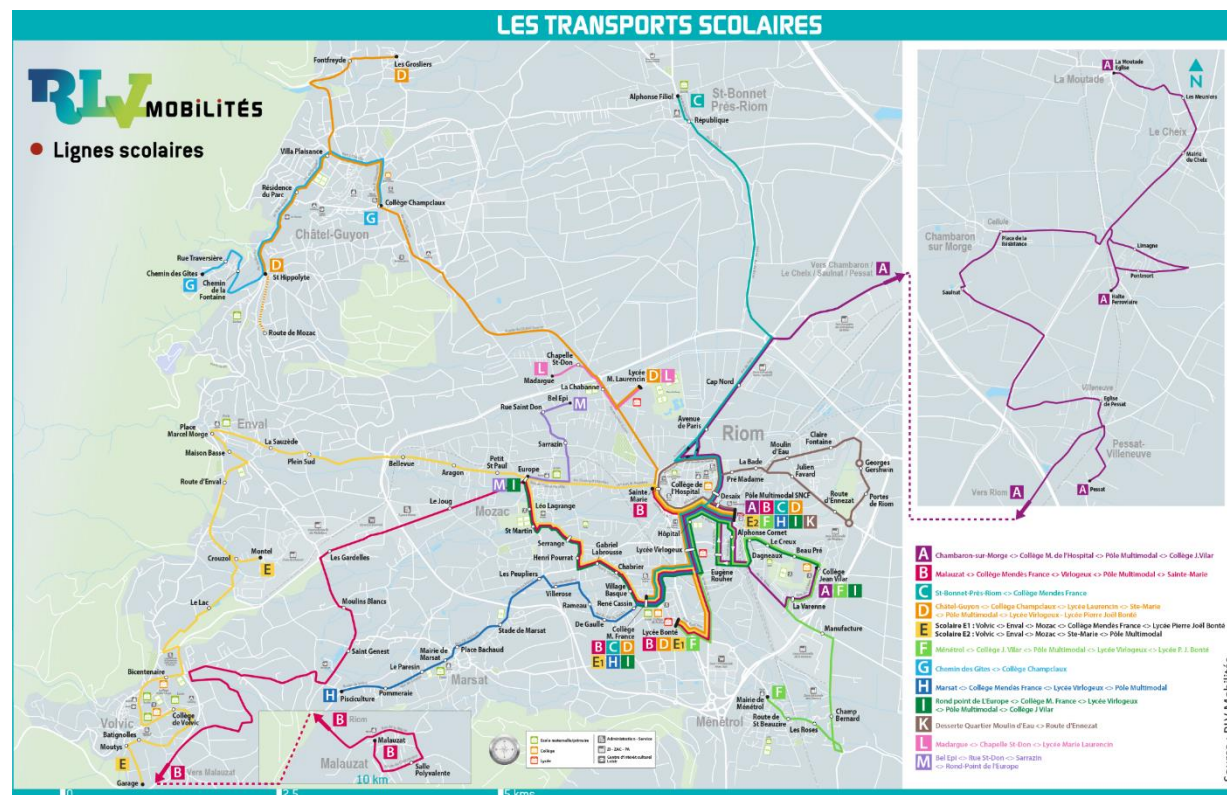
Un réseau de transports en commun récemment restructuré

Dans les trois pôles principaux du territoire les taux de non-motorisation des ménages sont significatifs : 15 % à Riom, ville-centre de la communauté d'agglomération; 13,1 % à Ennezat, 8,8% à Châtel-Guyon et 7,7 % à Volvic. Les alternatives à la voiture sont donc indispensables pour ces ménages.

Le territoire est maillé par un réseau de bus organisé par la Communauté d'Agglomération et exploité par Keolis : le réseau RLV Mobilités. Ce dernier comprend 5 lignes régulières interurbaines. Les communes non desservies bénéficient d'une offre de transport à la demande avec la possibilité de rejoindre un point de rabattement vers une ligne régulière. Il existe également de nombreuses lignes de transports scolaire [33].

Le réseau est organisé en étoile et centré sur le pôle d'échange intermodal de la gare ferroviaire de Riom où des stationnements automobiles et vélos sont à disposition.

La région opère des liaisons traversantes qui permettent de connecter le territoire d'RLV aux territoires voisins. En outre RLV a signé avec la Région des conventions de cabotage pour compléter l'offre scolaire.



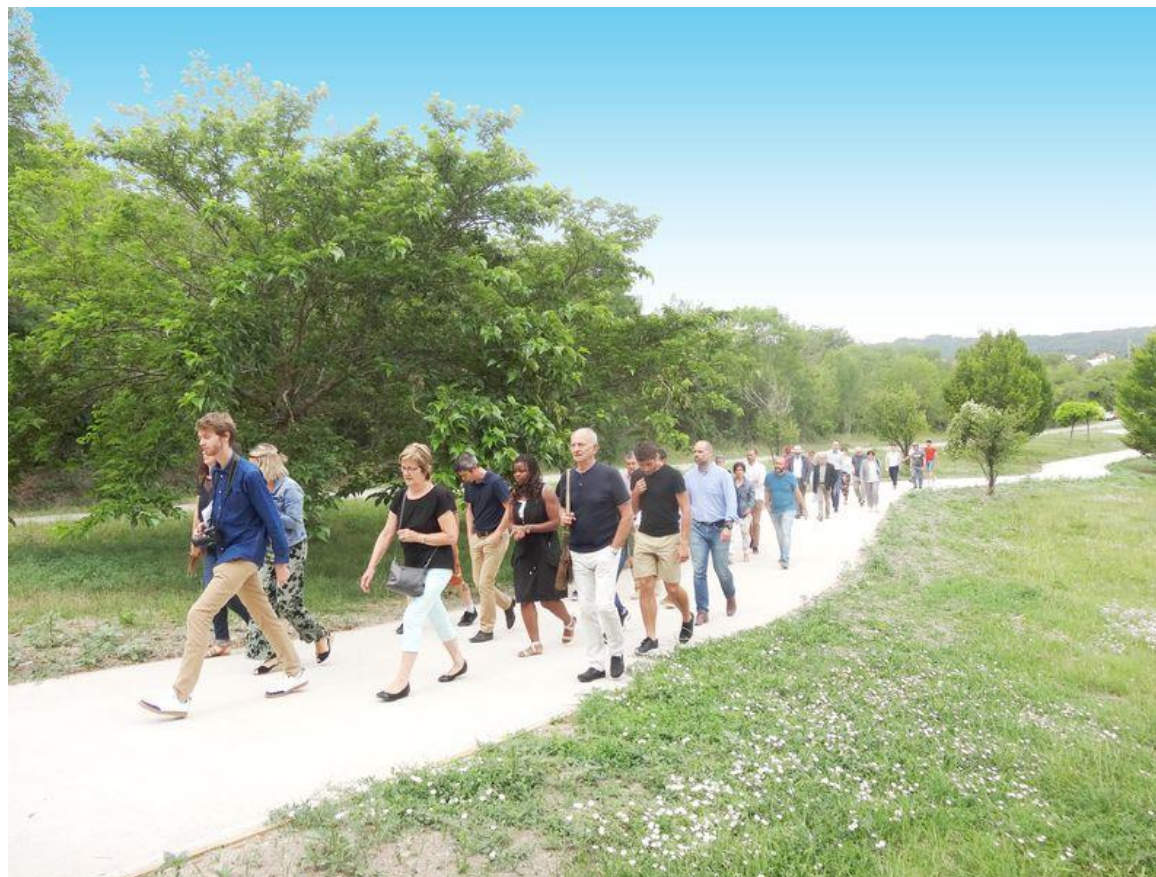
[illegible]

Un réseau de cheminements doux à compléter

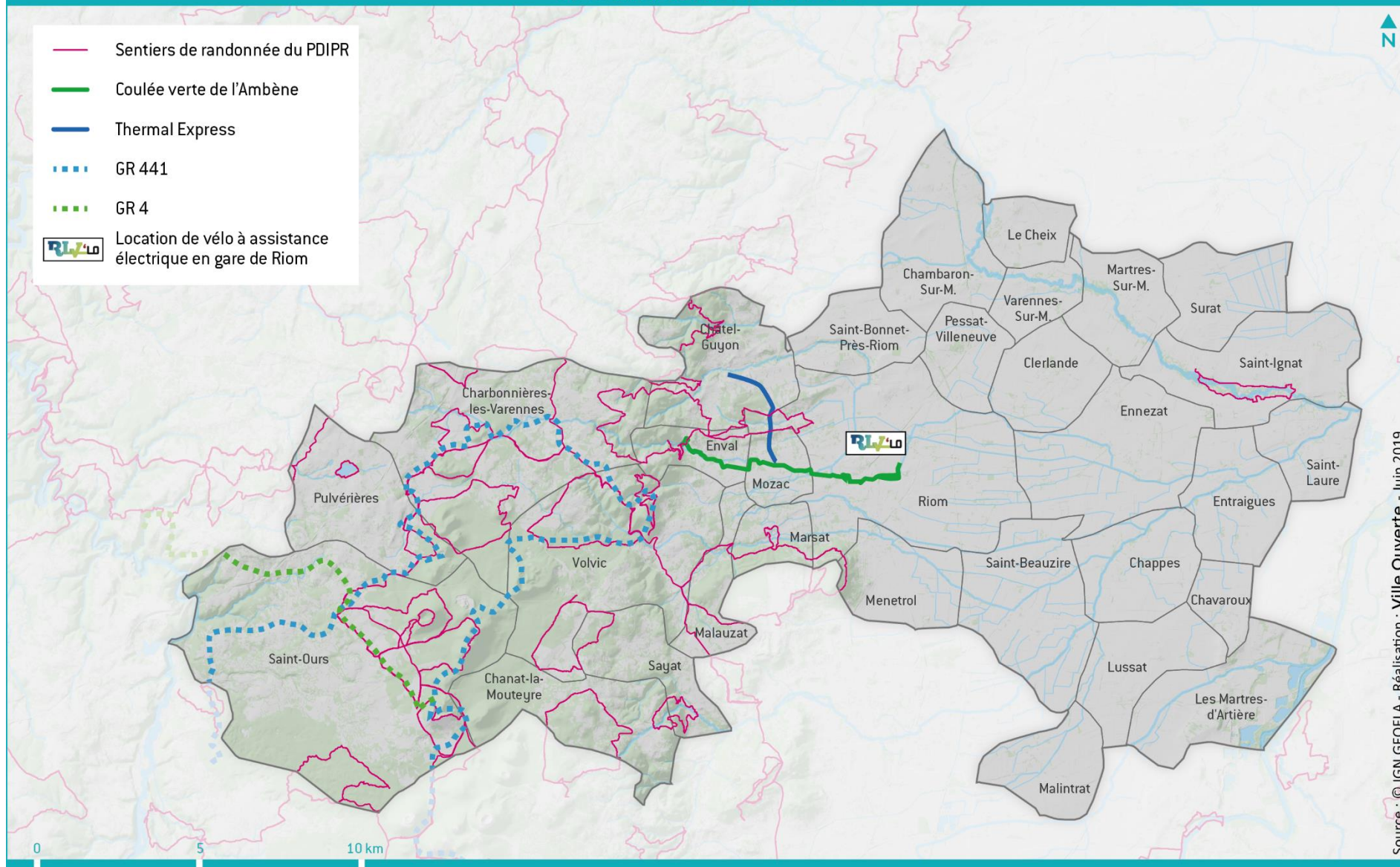
Le territoire compte de nombreux chemins de randonnée, 36 randonnées pédestres balisées sont référencées par la Communauté d'Agglomération principalement dans le PNR des Volcans d'Auvergne. Le territoire est traversé à l'ouest par le GR441, tour de la Chaîne des Puys, et le GR4 qui relie Condat-en-Combraille à Egliseneuve-d'Entraigues. Également par la Grande Traversée du Massif Central à VTT, un parcours de près de 1 400 kms qui traverse plusieurs communes du centre de Riom Limagne et Volcans.

Deux voies vertes aménagées ont été réalisées sur le territoire : la coulée verte de l'Ambène entre Enval et Riom, passant par Mozac et le Thermal Express entre Riom et Châtel-Guyon, sur le parcours de l'ancienne voie ferrée du Thermal Express, désaffectée depuis 1973.

Un schéma cyclable de 270 km de pistes cyclables a été adopté par l'agglomération et est en cours de déploiement.



LES MOBILITÉS DOUCES



L'inventaire du stationnement

L'inventaire du stationnement a été réalisé par interprétation de la photographie aérienne du territoire.

La Communauté d'Agglomération comprend un total d'environ 16 300 places de stationnement ouvertes au public. Il est à noter que ce chiffre n'intègre pas les nombreux stationnements offerts par les zones commerciales, ni les possibilités de stationnement linéaire dans les quartiers résidentiels sans marquage au sol. Les places se concentrent dans le cœur métropolitain du territoire.

Le nombre moyen de places par ménage motorisé sur le territoire est de 0,41.

Une douzaine de bornes de rechargement sont disponibles sur le territoire pour les véhicules hybrides ou électriques. Elles sont principalement concentrées au cœur ou à proximité des trois pôles principaux. Ces bornes sont proposées en majorité par des grandes surfaces.

Un stationnement vélo de 40 places fermé et sécurisé, payant, est accessible à la gare ferroviaire de Riom.

COMMUNE / EPCI	NOMBRE DE PLACES	NOMBRE DE PLACES PAR MÉNAGE MOTORISÉ
CHANAT-LA-MOUTEYRE	82	0,23
CHAPPEES	329	0,54
CHARBONNIERES-LES-VARENNES	161	0,25
CHATEL-GUYON	2349	0,89
CHAVAROUX	147	0,89
LE CHEIX	115	0,42
CLERLANDE	10	0,05
ENNEZAT	519	0,57
ENTRAIGUES	53	0,21
ENVAL	314	0,58
LUSSAT	65	0,18
MALAUZAT	104	0,24
MALINTRAT	220	0,52
MARSAT	186	0,36
LES MARTRES-D'ARTIERE	167	0,21
MARTRES-SUR-MORGE	61	0,24
MENETROL	168	0,26
CHAMBARON-SUR-MORGE	289	0,51
MOZAC	539	0,36
PESSAT-VILLENEUVE	55	0,25
PULVERIERES	194	1,30
RIOM	8119	1,07
SAINT-BEAUZIRE	235	0,29
SAINT-BONNET-PRES-RIOM	261	0,33
SAINT-IGNAT	54	0,16
SAINT-LAURE	112	0,47
SAINT-OURS	206	0,33
SAYAT	269	0,29
SURAT	229	0,14
VARENNES-SUR-MORGE	155	0,04
VOLVIC	1 748	0,59
CA Riom Limagne et volcans	16 386	0,41
CC Volvic Sources et Volcans	4 226	0,56
CC Limagne d'Ennezat	2 008	0,32
CC Riom-Communauté	10 151	0,44



6 ÉQUIPEMENTS

Équipements administratifs et de service public

Les équipements communaux et intercommunaux
Outre un ensemble d'équipements administratifs communaux assurant l'accueil et la gestion de l'ensemble des obligations de chacune des municipalités (Mairies et services techniques), Riom Limagne et Volcans dispose également d'un siège dédié au fonctionnement de la Communauté d'Agglomération, situé à Riom.

Les équipements liés aux pouvoirs régaliens de l'Etat
Le territoire compte notamment deux antennes de la Gendarmerie Nationale, situées à Volvic et à Ennezat ainsi qu'un poste de police à Riom. Sous préfecture ?

Les équipements de justice
Riom, en tant qu'ancienne cité judiciaire, compte une cour d'appel, un tribunal d'instance et un conseil de prud'homme.
La ville de Riom possède en centre-ville plusieurs friches carcérales dont un ancien centre de détention, une ancienne caserne et une ancienne maison d'arrêt. Aujourd'hui, un centre pénitentiaire est situé à l'est du territoire communal.

Les équipements économiques et sociaux
Les équipements économiques et sociaux communaux et intercommunaux sont également présents :
- Plusieurs antennes de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP), situées à Riom et

Volvic. Mozac compte une antenne de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

- Dix bureaux de poste situés à Chappes, Châtel-Guyon, Ennezat, les Martres-d'Artière, Mozac, Riom, Saint-Beauzire, Saint-Ours, Sayat et Volvic. Ceux-ci sont complétés par trois relais de poste basés chez des commerçants et par six agences postales.
- Une agence Pôle Emploi est située à Riom.
- Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) qui assure des services d'aide à domicile et de portage des repas sur tout le territoire de Riom Limagne et Volcans.

Equipements sportifs, de loisirs et associatifs

Le territoire dispose d'un niveau d'équipements sportifs élevé :

- 59 terrains de sport en extérieur et 32 salles de sport répartis entre l'ensemble des communes
- 2 piscines à Riom et Châtel-Guyon
- 23 terrains de tennis
- 9 centres équestres
- 1 terrain de golf à Riom
- 25 boulodromes
- 11 centres de loisirs

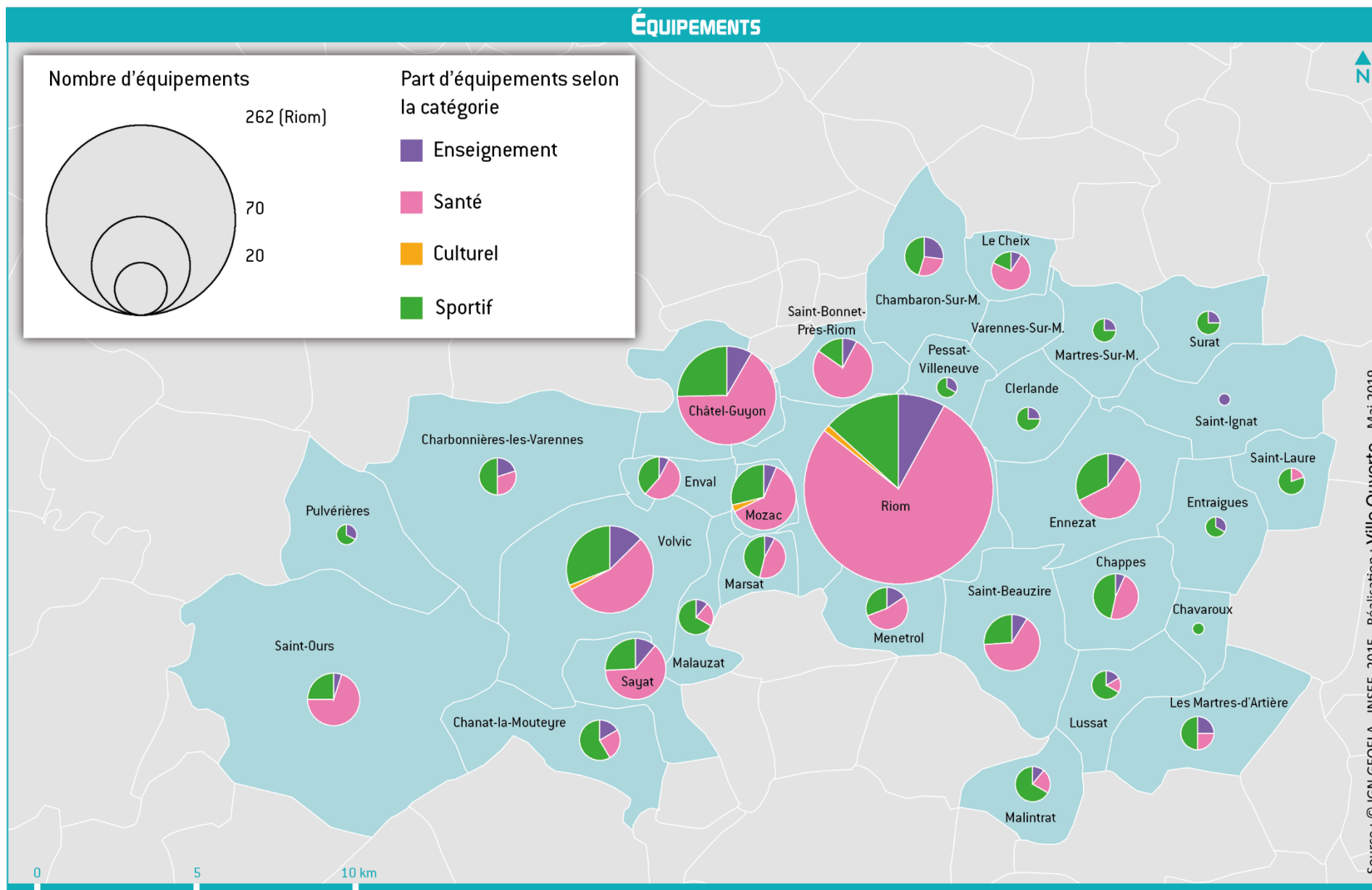
De même, le territoire compte également 21 salles polyvalentes utilisées par certaines associations sportives (danse, gymnastique, etc.). Dans ce cadre, en dehors de quelques communes, toutes les autres communes disposent d'au moins une salle polyvalente ou salle des fêtes.

Équipements culturels

Le site des jardins de la culture à Riom regroupe cinq équipements sur un même lieu : médiathèque, relais assistants maternels, écoles d'arts plastiques, école de musique et cinéma.

Les communes de Riom, d'Ennezat et Volvic comptent également chacune une école de musique.
Plusieurs musées sont présents sur le territoire : le musée Mandet à Riom (beaux-arts, arts décoratifs, design, orfèvrerie), le musée régional d'Auvergne à Riom (histoire rurale de l'Auvergne), le musée Marcel Sahut à Volvic (arts de la pierre de lave), le musée lapidaire à Mozac (sculptures romanes). L'exposition de Land'Art de Thierry Courtadon complète l'offre culturelle liée à la pierre de lave.

La carte page suivante montre que l'offre en équipements se concentre en premier lieu à Riom, avec plus de 260 structures d'équipements. Les deux pôles d'équipements secondaires sont Châtel-Guyon et Volvic avec environ 70 structures chacune. Ennezat se positionne également comme un pôle à l'échelle de la Limagne qui apparaît sous-équipée par rapport au reste du territoire. Ces chiffres de l'INSEE sont à manier avec précaution, ils restent cependant une indication de la situation réelle.



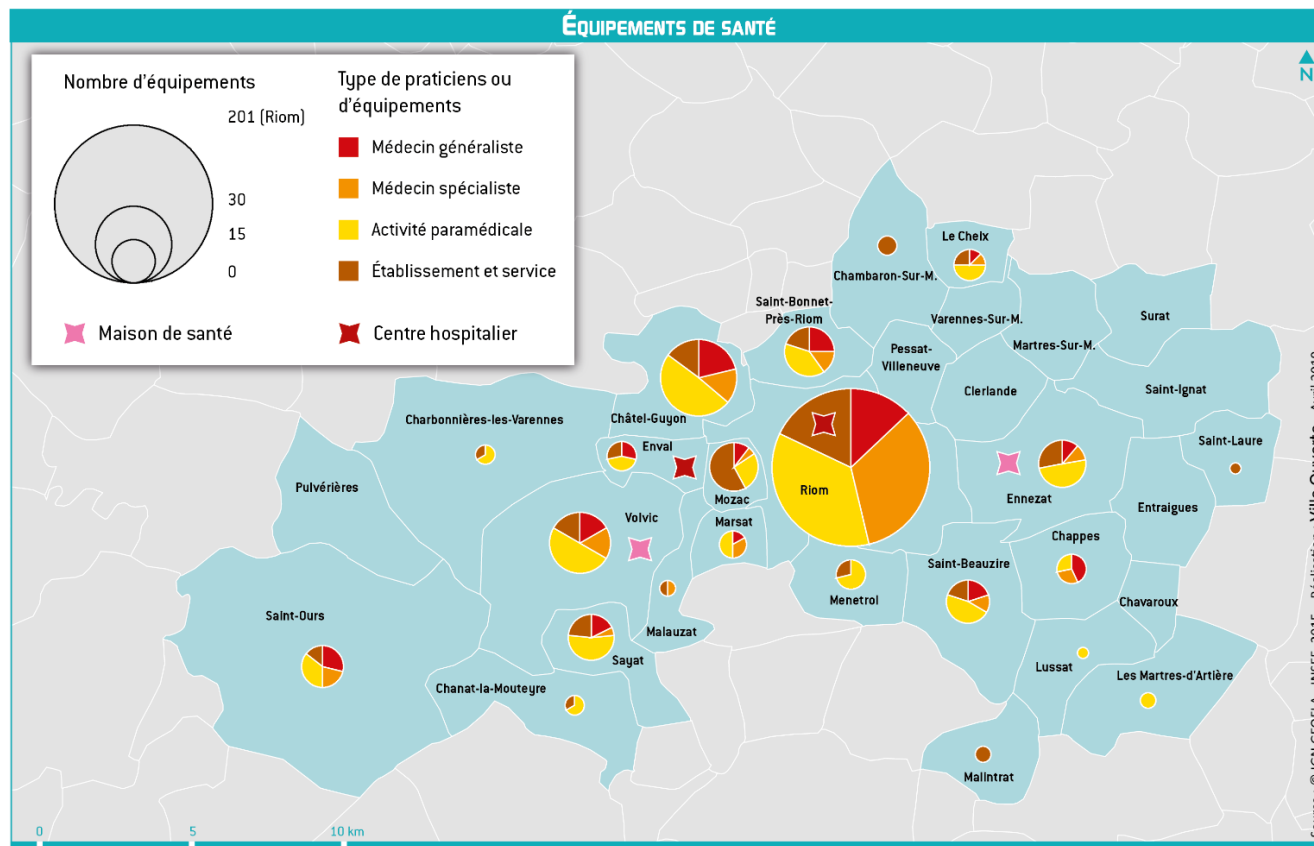
Équipements de santé

Dans l'ensemble, la densité de médecins généralistes est correcte avec 9,7 médecins pour 10 000 habitants sur le territoire contre 9,4 à l'échelle du Puy-de-Dôme. L'offre d'équipements de santé est inégalement répartie sur le territoire. La Limagne apparaît comme la partie du territoire la moins bien dotée. Pour illustration, on dénombre 67 médecins généralistes sur le territoire. 22 sur l'ancienne Communauté de Communes Volvic Sources et Volcans, 37 sur l'ex Riom Communauté et 8 sur l'ex Limagne d'Ennezat.

Deux centres hospitaliers sont présents sur le territoire : celui de Riom et celui d'Enval. Deux maisons de santé, à Volvic et à Ennezat, viennent structurer l'offre de santé dans les pôles de vie.

Avec la croissance démographique existante et un vieillissement de la population qui va se poursuivre dans les années à venir, le maintien et le développement d'une offre de santé complète est un enjeu fort. Le territoire est classé comme étant une « Zone de vigilance » selon le zonage de médecine générale de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, plus fortement encore dans la plaine de la Limagne. Zonage qui définit les zones éligibles aux aides à l'installation et au maintien des médecins pour renforcer leur présence dans les territoires sous dotés.

L'ARS ne considère donc pas le territoire comme étant prioritaire dans les actions à mener. Il y a cependant une véritable crise des spécialistes avec des secteurs en tension comme l'ophtalmologie, la gynécologie, la pédiatrie ou la radiologie.



Équipements éducatifs, scolaires et de petite enfance

L'enseignement secondaire

Le territoire compte cinq lycées : quatre sont à Riom et un à Ennezat. Ce dernier est un lycée agricole, on retrouve également à Riom un lycée de la mode et des arts et un lycée du bâtiment.

Sept collèges sont présents sur le territoire : quatre à Riom, deux à Volvic et un à Châtel-Guyon.

78 % des collégiens de Riom Limagne et Volcans étudient dans un des collèges de la Communauté d'Agglomération contre seulement 58 % des lycéens. La métropole clermontoise attire un nombre conséquent d'effectifs, 33 % des lycéens notamment. Les établissements scolaires de Riom Limagne et Volcans attirent eux aussi des jeunes habitants issus de l'extérieur du territoire. Pour illustration, 12 % des lycéens proviennent de Clermont Métropole.

L'enseignement primaire

42 écoles primaires sont réparties sur toutes les communes du territoire. 12 écoles maternelles maillent le territoire.

Des regroupements pédagogiques ont été organisés pour mutualiser les écoles. Cela concerne 6 écoles primaires à Chambaron-sur-Morge, Clerlande, Les Martres-d'Artière, Pessat-Villeneuve et Pulvérières.

La petite enfance

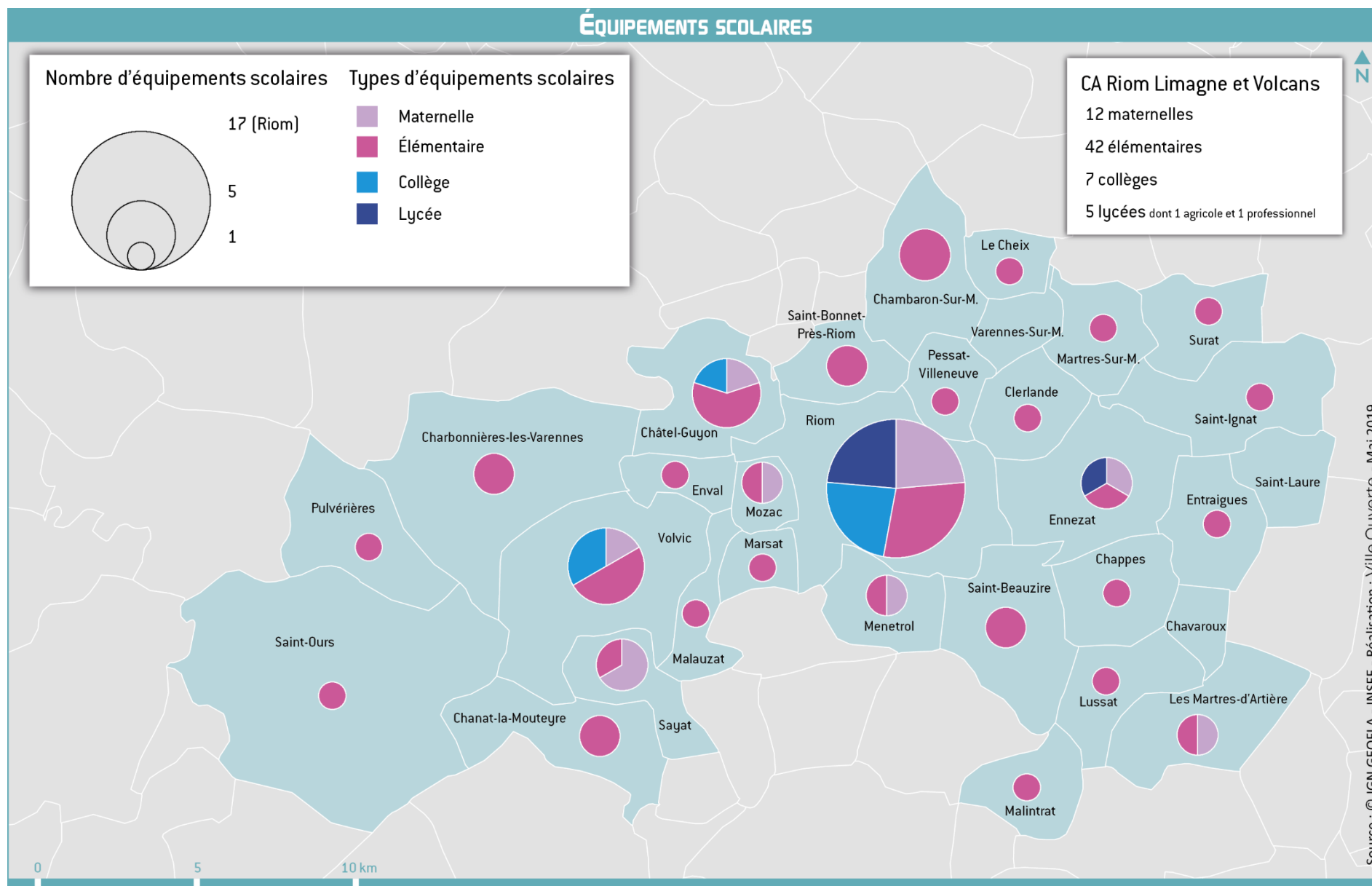
Pour les enfants de 0 à 3 ans, il existe diverses structures d'accueil sur le territoire. Une crèche familiale à Riom et une micro-crèche à Saint-Laure. Aussi, plusieurs multi-accueils existent à Châtel-Guyon, Ennezat, Mozac, Charbonnières-les-Varennnes (Paugnat), Saint-Ours-les-Roches, Sayat, Riom et Volvic.

La Communauté d'Agglomération dispose également d'un Relais Assistants Maternels et d'un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) à Ennezat.

Des structures privées existent : une crèche inter-entreprises sur la ZAC du Biopôle à Saint-Beauzire. Un multi-accueils à Chambaron-sur-Morge. Quatre micros-crèches à Riom, Malauzat et Saint-Beauzire. Trois maisons d'assistants maternels (MAM) à Mozac, Ennezat et Martres-sur-Morge.

Lycée du bâtiment Pierre-Joël Bonté à Riom





	Où vont étudier les collégiens qui habitent RLV ?	Où vont étudier les lycéens qui habitent RLV ?	Où habitent les collégiens qui étudient dans RLV ?	Où habitent les lycéens qui étudient dans RLV ?
CA Riom Limagne et Volcans	78 %	58 %	81 %	54 %
Clermont métropole	15 %	35 %	8 %	12 %
CC Combrailles Sioule et Morge	1 %	0 %	9 %	9 %
CC Chavanon Combrailles et Volcans	2 %	0 %	0 %	2 %
CC Plaine Limagne	3 %	0 %	1 %	9 %
CC Thiers Dore et Montagne	0 %	0 %	0 %	1 %
Région Auvergne-Rhône-Alpes	0 %	1 %	0 %	2 %
Département du Puy-de-Dôme (63)	1 %	3 %	1 %	7 %
Département Allier (03)	0 %	2 %	0 %	4 %
France	0 %	1 %	0 %	0 %

Source : INSEE RP 2015

7/ COMMERCE

Une armature commerciale de proximité fragilisée par l'offre des grandes surfaces

L'offre commerciale des différents pôles du territoire est un des facteurs déterminants de leur attractivité. Riom, en tant que pôle urbain principal, concentre le plus de commerces et propose une offre de centre-ville. Les pôles commerciaux secondaires sont Châtel-Guyon et son offre de centre-ville intermédiaire, Ménérol et Mozac, qui proposent plutôt une offre de grandes surfaces.

Sur le reste du territoire, on retrouve une offre de centres bourgs ou bourgs ruraux, avec principalement des commerces alimentaires et des services de proximité. Les marchés participent de l'animation locale à Riom comme dans les bourgs ruraux.

Les commerces de proximité souffrent d'une forte concurrence des grandes surfaces et notamment des grandes surfaces alimentaires. Au sein de Riom Limagne et Volcans, le commerce de proximité cohabite avec 3 hypermarchés et 9 supermarchés.

Les pôles du territoire que sont Volvic et Ennezat apparaissent comme les plus fréquentés, pour diverses pratiques commerciales. Le pôle de Volvic semble moins attractif, il attire principalement grâce à ses marchés. De nombreuses communes proches de la Communauté d'Agglomération parviennent à étendre leur zone de chalandise au sein de Riom Limagne et Volcans (Pont-du-Château, Maringues). La

métropole clermontoise a une force d'attraction importante pour les achats spécifiques notamment.

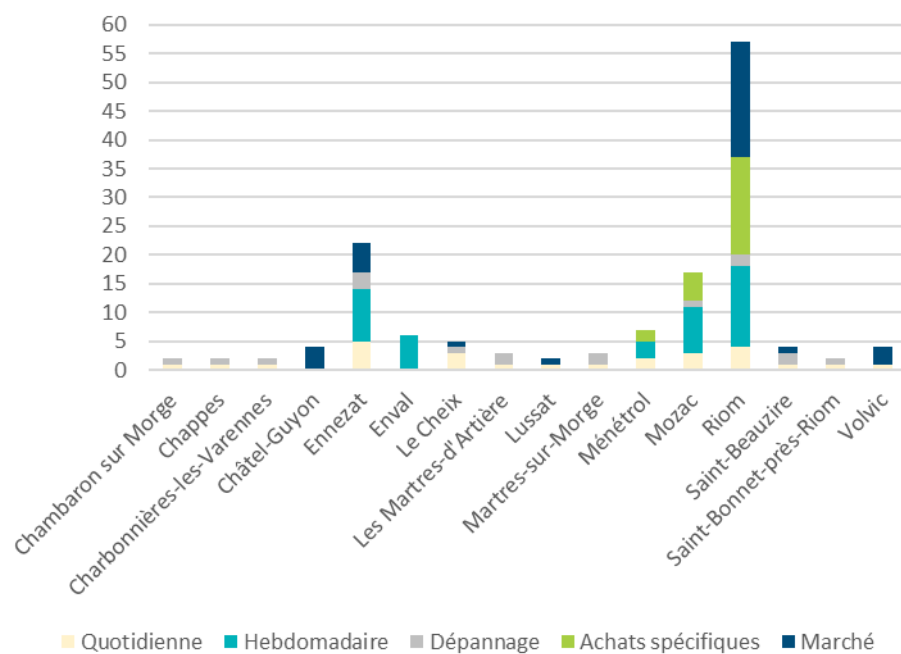
La ville de Riom a été retenue dans le cadre du plan national Action cœur de ville, visant à redynamiser les centres de 222 villes moyennes. Le volet commercial sera essentiel, notamment pour apporter davantage de flux de clients en centre-ville. Tout comme le Programme de Petites villes de demain, ces dispositifs ne sont pas seulement liés aux commerces et permettent d'influer une dynamique générale de redynamisation de centre-ville ou bourg. Ce travail

permet également le renforcement d'équipements et de services structurants et durables.

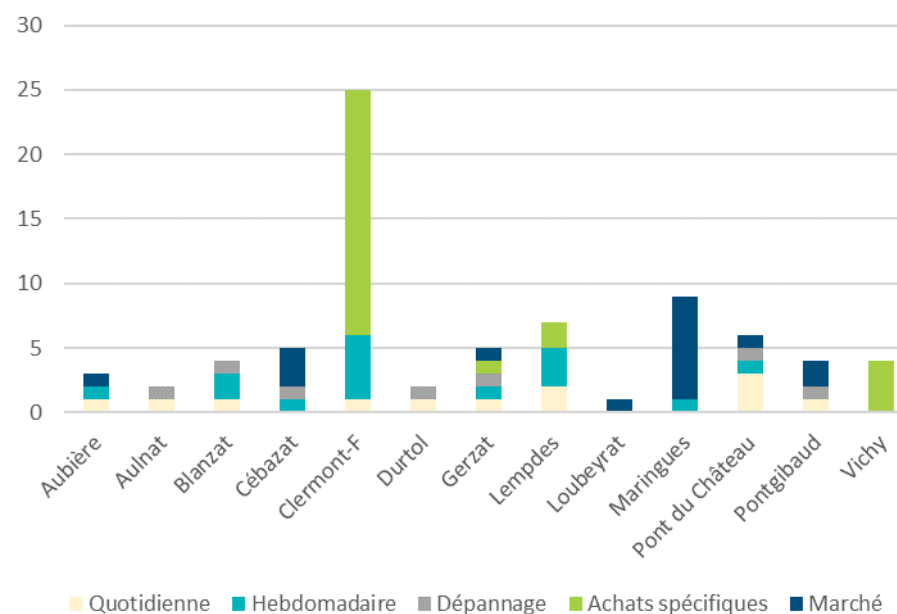
Marché de Riom



PRATIQUES COMMERCIALES SELON LE TYPE DE PRODUITS RECHERCHÉS, D'APRÈS LES ENTRETIENS-ÉLUS

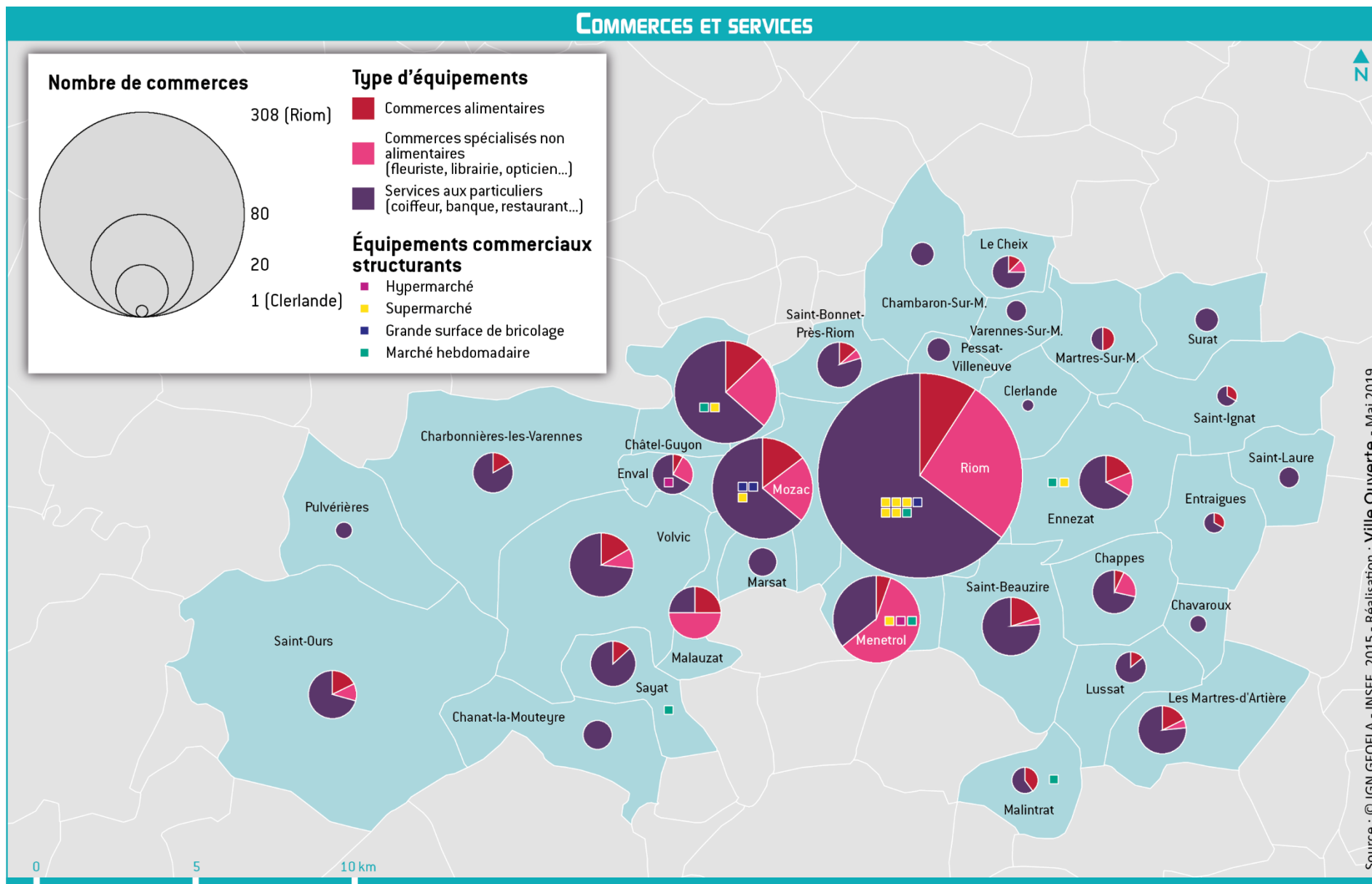


PRATIQUES COMMERCIALES SELON LE TYPE DE PRODUITS RECHERCHÉS, D'APRÈS LES ENTRETIENS-ÉLUS, COMMUNES EXTÉRIEURES À RLV



Pour des raisons de visibilité, les communes citées une seule fois ne sont pas représentées

COMMERCES ET SERVICES



8/ POLARITÉS

Une structure du territoire multipolaire

L'armature urbaine de Riom Limagne et Volcans est organisée à travers différentes polarités :

- Riom comme pôle principal, au centre du territoire. La ville fonctionne comme un véritable cœur urbain avec Mozac et Ménétrol, formant une continuité urbaine.
- Deux pôles de vie : Ennezat, au cœur de la Limagne, et Volvic aux portes de la Chaîne des Puys à l'ouest du territoire.
- Un pôle structurant : Châtel-Guyon, ville thermale touristique.

Le pôle principal et les pôles de vie rayonnent chacun sur les anciennes Communautés de Communes, qui constituent des bassins de vie cohérents. Les communes au sud de RLV ont développé plus de liens avec la métropole clermontoise du fait de sa proximité.

Plusieurs pôles d'activité soutiennent l'activité économique sur le territoire, ils sont assez concentrés, à proximité de Riom.

Les autres communes sont périurbaines et réparties sur l'ensemble du territoire. De nombreux rapprochements entre communes existent, pour mutualiser certains équipements par exemple.

